Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8270033
Centre d'intérêt: 34

Bureau de la statistique du Québec. Service des études spéciales.

Etude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire : rapport final / Service des études spéciales, Bureau de la statistique du Québec. -- [Québec] : Le Bureau, Le Service, 1981.
viii, 127, 9 p. ; 28 cm.

Cote Dewey: 378.1981'09714/B952e Cote LC: LB/3607

Descripteur(s): *Budget de l'étudiant *Prêt *Bourse d'étude *Aide aux étudiants *Emploi d'étudiant *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Questionnaire *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Mode de vie

Rapport final d'un projet confié au Bureau de la statistique du Québec par le Service des prêts et bourses du ministère de l'Education. Le mandat consistait en une analyse socio-économique du mode de vie des étudiants du postsecondaire en relation avec les modalités actuelles d'attribution des prêts et bourses. L'objectif général de l'étude était de ramasser des informations permettant de vérifier si les règles d'attribution des prêts et bourses correspondent à la réalité d'aujourd'hui. Ce rapport porte sur l'analyse finale des aspects financiers suivants: les ressources financières des étudiants et les frais de subsistance des étudiants.

L'enquête a porté sur un échantillon représentatif des étudiants du collégial et de l'université. Pour les fins de l'étude, on a retenu 2793 questionnaires remplis par des étudiants à temps plein dont 2168 par des étudiants de niveau collégial et 625 de niveau universitaire. Au total, 55% des répondants sont des hommes, leur âge moyen est de 20 ans, 93% sont célibataires et 58% vivent chez leurs parents. Le questionnaire est reproduit en annexe. L'enquête a été menée au cours de l'année scolaire 1980-1981.

En gros, l'enquête révèle que l'emploi d'été constitue la principale source de revenus pour l'ensemble des étudiants; que l'emploi durant l'année scolaire constitue de plus en plus une source de revenu pour les étudiants à temps plein du postsecondaire; que ce revenu augmente avec le niveau d'études; qu'une minorité d'étudiants bénéficient d'une contribution monétaire de leurs parents, soit 38%, dont une très faible proportion reçoivent la totalité de la contribution des parents calculée par le Service des prêts et bourses. Le rapport recommande de tenir compte des disparités régionales et du cycle d'études de l'étudiant plus que de son niveau d'études. Il recommande également d'établir un seuil de contribution maximale de la part des parents.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8270056
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270033

Etude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire

Rapport final

Service des études spéciales
Bureau de la statistique du Québec

Décembre 1981

E D U Q 8270033

AVANT-PROPOS

Le présent document constitue le rapport final du projet *Etude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire* confié au Bureau de la statistique du Québec par le ministère de l'Education du Québec. Ce document fait suite à celui sur les résultats préliminaires qui a déjà été présenté au Service des prêts et bourses aux étudiants.

Les travaux d'analyse et d'interprétation des résultats nécessaires à la préparation de ce document ainsi que sa rédaction ont été réalisés par Mme Louise Guilbault, MM. Bun Luk Khuong et Sylvain Mélançon du Service des études spéciales. Il faut également mentionner la participation de Mme Nicole Bélanger dans la réalisation de ce projet jusqu'à son départ pour un congé d'études au mois de septembre 1981. Nous devons souligner la précieuse collaboration de Mme Louise Bourque du Service des méthodes pour l'établissement du plan d'échantillonnage et des formules d'estimation, de M. Gilles Laverdière du Service des enquêtes pour la préparation et la réalisation de l'enquête, de M. Pierre Rajotte du Service de l'informatique pour la conception du programme d'estimations ainsi que le personnel de soutien de chacun de ces Services.

Notons que les travaux de dactylographie ont été réalisés par Mmes Carmelle Vallerand et Johanne Doyon.

TABLE DES MATIERES

Page

AVANT-PROPOS..... i

TABLE DES MATIERES..... ii

LISTE DES TABLEAUX..... iv

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE 1: L'emploi d'été..... 3

1.1 Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi d'été..... 3

1.2 Nombre de semaines travaillées durant l'été..... 7

1.3 Revenu d'emploi d'été..... 11

CHAPITRE 2: L'emploi durant l'année scolaire..... 18

2.1 Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi durant l'année scolaire..... 18

2.2 Revenu d'emploi durant l'année scolaire..... 21

CHAPITRE 3: Les revenus d'emploi..... 29

3.1 Proportion d'étudiants ayant travaillé (été et année scolaire)..... 29

3.2 Revenus d'emploi (été et année scolaire)..... 34

Page

CHAPITRE 4: La contribution monétaire des parents..... 40
4.1 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents..... 40
4.2 Montant de la contribution monétaire des parents..... 53
4.3 Etude sur les critères de calcul de la contribution monétaire des parents..... 65

CHAPITRE 5: Les frais de subsistance..... 70
5.1 Comparaison inter catégories..... 70
5.2 Comparaison intra catégorie..... 71

CHAPITRE 6: La répartition des ressources financières et des dépenses..... 89
6.1 La répartition selon le niveau d'études..... 89
6.2 Comparaison entre les étudiants résidants et non-résidants..... 93
6.3 Comparaison entre les étudiants selon le le sexe et le niveau d'études..... 98

CONCLUSION..... 104

RECOMMANDATIONS..... 107

BIBLIOGRAPHIE..... 109

ANNEXES
1 Description de l'échantillon..... 110
2 Méthodes statistiques utilisées..... 123
3 Questionnaire de l'enquête..... 128

LISTE DES TABLEAUX

Page

Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi d'été

1.1 selon le niveau d'études..... 5

1.2 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 5

1.3 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 6

Nombre de semaines travaillées durant l'été

1.4 selon le niveau d'études..... 8

Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été

1.5 selon la région d'emploi et le niveau d'études..... 10

Revenu d'emploi d'été

1.6 selon le niveau d'études..... 12

1.7 selon le niveau d'études..... 12

1.8 *garçons* selon le niveau d'études..... 13

1.9 *filles* selon le niveau d'études..... 13

1.10 *indépendants* selon le niveau d'études..... 14

1.11 *dépendants* selon le niveau d'études..... 14

1.12 par région de travail selon le niveau d'études..... 16

1.13 selon le sexe et la région de travail..... 17

Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi durant l'année scolaire

2.1 selon le niveau d'études..... 19

2.2 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 19

2.3 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 20

Revenu d'emploi durant l'année scolaire

2.4 selon le niveau d'études..... 22

2.5 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 22

2.6 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 23

2.7 selon le niveau d'études..... 24

2.8 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 24

2.9 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 25

2.10 selon le niveau d'études et la catégorie d'étudiants..... 27

2.11 selon le niveau d'études et la catégorie d'étudiants(suite)..... 28

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Proportion d'étudiants ayant un revenu d'emploi

3.1 selon le niveau d'études..... 30
3.2 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 30
3.3 au niveau collégial selon le champ d'études..... 31
3.4 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 32
3.5 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 33

Revenus d'emploi

3.6 selon le niveau d'études..... 35
3.7 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 35
3.8 au niveau collégial selon le champ d'études..... 36
3.9 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 37
3.10 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 38

Répartition des revenus d'emploi entre les deux périodes (été et année scolaire)

3.11 selon le niveau d'études..... 39

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents

4.1 selon le niveau d'études..... 43
4.2 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 43
4.3 au niveau collégial selon le champ d'études..... 44
4.4 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 45
4.5 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 46
4.6 *indépendants* selon le niveau d'études..... 47
4.7 *dépendants* selon le niveau d'études..... 47
4.8 *non-résidants* selon le niveau d'études..... 48
4.9 *résidants* selon le niveau d'études..... 48
4.10 *indépendants non-résidants* selon le niveau d'études..... 49
4.11 *indépendants résidants* selon le niveau d'études..... 49
4.12 *dépendants non-résidants* selon le niveau d'études..... 50
4.13 *dépendants résidants* selon le niveau d'études..... 50
4.14 *garçons* selon le niveau d'études..... 51
4.15 *filles* selon le niveau d'études..... 51

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Proportion des étudiants ayant reçu des prêts et bourses du S.P.B.S. et une contribution monétaire de leurs parents

4.16 selon le niveau d'études..... 52

Proportion des étudiants ayant reçu seulement une contribution monétaire de leurs parents

4.17 selon le niveau d'études..... 52

Contribution monétaire des parents

4.18 selon leur région de résidence..... 54

4.19 selon le niveau d'études..... 56

4.20 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 56

4.21 au niveau collégial selon le champ d'études..... 57

4.22 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 58

4.23 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 59

4.24 *indépendants* selon le niveau d'études..... 60

4.25 *dépendants* selon le niveau d'études..... 60

4.26 *non-résidants* selon le niveau d'études..... 61

4.27 *résidants* selon le niveau d'études..... 61

4.28 *indépendants non-résidants* selon le niveau d'études..... 62

4.29 *indépendants résidants* selon le niveau d'études..... 62

4.30 *dépendants non-résidants* selon le niveau d'études..... 63

4.31 *dépendants résidants* selon le niveau d'études..... 63

4.32 *garçons* selon le niveau d'études..... 64

4.33 *filles* selon le niveau d'études..... 64

Frais de subsistance des résidants

5.1 selon le niveau d'études..... 73

5.2 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 73

5.3 au niveau collégial selon le champ d'études..... 74

5.4 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 75

5.5 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 76

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Frais de subsistance des non-résidants

5.6 selon le niveau d'études..... 77
5.7 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 77
5.8 au niveau collégial selon le champ d'études..... 78
5.9 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 79
5.10 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 80

Frais de subsistance des dépendants

5.11 selon le niveau d'études..... 81
5.12 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 81
5.13 au niveau collégial selon le champ d'études..... 82
5.14 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 83
5.15 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 84

Frais de subsistance des indépendants

5.16 selon le niveau d'études..... 85
5.17 au niveau collégial selon la région de l'institution..... 85
5.18 au niveau collégail selon le champ d'études..... 86
5.19 au niveau universitaire selon la région de l'institution..... 87
5.20 au niveau universitaire selon le champ d'études..... 88

Répartition des ressources financières

6.1 selon le niveau d'études..... 91

Répartition des dépenses

6.2 selon le niveau d'études..... 92

Répartition des ressources financières

6.3 *non-résidants* selon le niveau d'études..... 94
6.4 *résidants* selon le niveau d'études..... 95

Répartition des dépenses

6.5 *non-résidants* selon le niveau d'études..... 96
6.6 *résidants* selon le niveau d'études..... 97

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

Répartition des ressources financières

6.7 *garçons* selon le niveau d'études..... 100

6.8 *filles* selon le niveau d'études..... 101

Répartition des dépenses

6.9 *garçons* selon le niveau d'études..... 102

6.10 *filles* selon le niveau d'études..... 103

INTRODUCTION

Suite à une demande du Service des prêts et bourses aux étudiants (S.P.B.E.) du ministère de l'Education du Québec (M.E.Q.), le Service des études spéciales avait pour mandat de fournir une analyse socio-économique du mode de vie des étudiants du postsecondaire en relation avec les modalités actuelles d'attribution des prêts et bourses.

L'objectif général de l'étude était de ramasser des informations permettant de vérifier si les règles d'attribution des prêts et bourses correspondent à la réalité d'aujourd'hui. Est-ce que le mode de vie des étudiants du postsecondaire a changé au cours des dernières années? Est-ce que la définition du statut de l'étudiant en regard de la dépendance financière de l'étudiant à l'endroit de ses parents et en regard de son lieu de résidence, est encore valable? Devrait-on tenir compte des disparités régionales dans l'attribution des prêts et bourses?

Pour répondre à cette demande du Service des prêts et bourses, nous avons procédé par une enquête auprès des étudiants du postsecondaire étant donné qu'il n'existait pas de données récentes et détaillées sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire.

Suite au rapport *Etude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire - résultats préliminaires*, nous remettons dans ce document l'analyse finale des aspects financiers qui nous apparaissaient les plus importants au mode de vie des étudiants concernant les normes du régime de prêts et bourses.

Ainsi, dans le cadre de notre analyse, nous aborderons de façon précise les thèmes suivants:

- Les ressources financières des étudiants,
- les frais de subsistance des étudiants.

Dans le chapitre des ressources, nous distinguerons les revenus d'emploi et les contributions principales provenant: des parents, du conjoint s'il y a lieu et de l'aide financière du S.P.B.E.

Les frais de subsistance comprennent: le logement, la nourriture, l'habillement, les frais médicaux, etc.

Ces thèmes seront analysés en tenant compte du niveau d'études de l'étudiant, du lieu de résidence, de la catégorie d'étudiants (résidant - indépendant), du sexe et parfois du champ d'études.

1. L'emploi d'été

Tout étudiant de niveau collégial ou universitaire est appelé à participer au financement des dépenses relatives à la poursuite de ses études. La contribution exigée de l'étudiant comprend, entre autres, une contribution minimale à même ses revenus d'emploi d'été (temps plein ou temps partiel). Nous verrons donc quels sont: la proportion d'étudiants qui occupent un emploi d'été, le revenu brut et le nombre de semaines travaillées durant l'été.

Ce portrait de l'étudiant qui occupe un emploi durant l'été permettra au S.P.B.E. de conserver ou d'améliorer la formule de calcul de la contribution minimale de l'étudiant qui tient compte:

- que la majorité des étudiants peuvent trouver un emploi rémunérateur pour les semaines où ils ne fréquentent pas leur établissement d'enseignement;
- du nombre de semaines disponisbles au travail selon le niveau d'études;
- du salaire minimum que les employeurs doivent verser à leurs employés.

1.1 Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi d'été

D'après notre échantillon, 68% des étudiants ont travaillé durant l'été. Cette proportion est plus élevée pour les étudiants universitaires du 1er cycle (81%) par rapport aux étudiants du collégial (62%) et du 2^{e} cycle (67%).

Au niveau collégial, il apparaît que dans une région soit celle du Saguenay – Lac Saint-Jean, il serait plus difficile de trouver un emploi (46%) tandis que dans la région de l'Abitibi – Témiscamingue

la proportion est de 68%. Au niveau universitaire, il n'y a pas de différence significative pour la proportion d'étudiants ayant eu un emploi d'été selon la région de l'institution fréquentée, même si cette proportion varie de 72% pour la région du Saguenay – Lac Saint-Jean – Côte-Nord à 85% pour la région des Cantons de l'Est – Mauricie.

Tableau 1.1 **Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi d'été selon le niveau d'études**

Niveau d'études	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Total	0,66	0,68	0,71	0,01	2
Collégial	0,59	0,62	0,65	0,02	3
Universitaire	0,75	0,80	0,85	0,02	3
Universitaire 1er cycle	0,76	0,81	0,87	0,02	3
Universitaire 2e & 3e cycles	0,56	0,67	0,78	0,05	8

Tableau 1.2 **Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi d'été au niveau collégial selon la région de l'institution**

Région administrative	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	0,52	0,58	0,64	0,03	5
Saguenay — Lac Saint-Jean	0,40	0,46	0,53	0,03	7
Québec	0,56	0,62	0,68	0,03	5
Trois-Rivières	0,45	0,52	0,60	0,04	8
Cantons de l'Est	0,51	0,58	0,65	0,03	6
Montréal	0,60	0,65	0,70	0,03	4
Outaouais	0,58	0,65	0,72	0,03	5
Abitibi — Témiscamingue	0,60	0,68	0,75	0,04	6
Côte-Nord	0,50	0,57	0,64	0,03	6

Tableau 1.3

Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi d'été au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay — Lac Saint-Jean & Gaspésie — Côte-Nord	0,63	0,72	0,82	0,05	7
Québec	0,67	0,76	0,86	0,05	6
Cantons de l'Est & Mauricie	0,78	0,85	0,91	0,05	4
Montréal	0,73	0,78	0,89	0,05	7
Outaouais & Abitibi	0,66	0,78	0,89	0,05	7

1.2 Nombre de semaines travaillées durant l'été

Etant donné que pour le calcul de la contribution minimale exigée de l'étudiant le nombre de semaines est un élément important, nous avons voulu vérifier si ce nombre de semaines était différent d'un niveau d'études à un autre et de plus s'il variait d'une région à une autre.

Actuellement, le S.P.B.E. s'attend à ce qu'un étudiant de niveau collégial ait 14 semaines de disponibilité au travail mais le nombre maximum exigé est de 11 semaines. Tandis qu'au niveau universitaire (quelque soit le cycle), on attribue 18 semaines de disponibilité mais le nombre maximum exigé est de 15 semaines.

D'après notre enquête, les étudiants de niveau collégial travaillent en moyenne 10,64 semaines; les étudiants universitaires du 1^{er} cycle: 12,23 semaines et ceux des 2^{e} et 3^{e} cycles: 16 semaines. Cette dernière estimation (16) n'est pas précise car son coefficient de variation est de 19%. D'après ces statistiques, il y aurait peut-être lieu de réexaminer le nombre de semaines exigées pour les étudiants universitaires i.e. de distinguer les étudiants du 1^{er} cycle et ceux des 2^{e} et 3^{e} cycles étant donné que ces derniers semblent avoir un nombre de semaines travaillées plus grand.

Tableau 1.4

Nombre de semaines travaillées durant l'été

selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	10,88	11,44	12,00	0,29	2
Collégial	10,03	10,64	11,25	0,31	3
Universitaire	11,69	12,76	13,82	0,54	4
Universitaire 1er cycle	11,37	12,23	13,09	0,44	4
Universitaire 2e & 3e cycles	11,8	15,5	19,3	1,91	12

Est-ce que le nombre de semaines travaillées est différent d'une région à l'autre? En répondant à cette question nous voulions voir si ce nombre de semaines varie avec le taux de chômage qui est différent d'une région à l'autre. Au niveau collégial ou universitaire, il n'y a pas de différence significative entre le nombre moyen de semaines travaillées selon la région de l'emploi. Cependant, nous n'avons pu calculer des estimations de moyennes pour les régions d'emploi étant donné que ces calculs exigent que la population étudiante par région d'emploi soit connue (estimation pour échantillon stratifié); seule la population par région d'institution fréquentée nous est connue. Le tableau suivant donne le nombre moyen de semaines pour l'échantillon par région d'emploi.

Tableau 1.5

Nombre moyen de semaines travaillées durant l'été selon la région d'emploi et le niveau d'études

Région administrative	Collégial	Université	
		1er cycle	2e & 3e cycles
	Nbre de semaines	Nbre de semaines	Nbre de semaines
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	8,8	10,1	11,0
Saguenay — Lac Saint-Jean	10,1	11,6	15,0
Québec	9,3	11,1	12,6
Trois-Rivières	8,7	12,8	13,0
Cantons de l'Est	9,7	12,7	10,1
Montréal	9,9	11,8	12,7
Outaouais	10,6	12,7	16,0
Nord-Ouest	9,4	13,2	12,0
Côte-Nord — Nouveau Québec	8,8	12,1	16,5
Baie James	11,0	11,0	12,0
Hors-Québec	10,0	13,5	14,5

Note: Ces estimations ne sont pas pondérées, donc elles sont valables pour l'échantillon et non pour la population étudiante du postsecondaire.

1.3 Revenu d'emploi d'été

Le revenu moyen d'emploi d'été est de 1 905,67 $ pour les étudiants du postsecondaire. Ce revenu varie selon le niveau d'études de l'étudiant: au collégial, il gagne en moyenne 1 485,91 $, à l'université 1er cycle 2 415,27 $ et aux 2^{e} & 3^{e} cycles 2 901,97 $.

Selon le sexe de l'étudiant

Les hommes ont en moyenne un revenu de 2 158,55 $ tandis que les femmes gagnent en moyenne 1 465,55 $. Cette différence se retrouve quelque soit le niveau d'études ou la région de travail. Statistiquement, on peut affirmer qu'il y a une différence significative: le revenu d'emploi d'été des femmes est inférieur à celui des hommes.

Selon le statut de l'étudiant

Les étudiants classés comme *indépendants* ont un revenu plus élevé avec 2 433,63 $ que les étudiants *dépendants* avec 1 756,94 $. Ceci peut s'expliquer du fait qu'un étudiant indépendant est dans la plupart des cas de niveau d'études supérieur (universitaire – 2^{e} & 3^{e} cycles) donc susceptible d'avoir un revenu plus élevé que les autres.

Tableau 1.6

Revenu* d'emploi d'été selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	1 800,42	1 905,67	2 010,91	53,70	3
Collégial	1 395,20	1 485,91	1 576,63	46,28	3
Universitaire	2 243,84	2 449,87	2 655,90	105,12	4
Universitaire 1er cycle	2 197,02	2 415,27	2 633,52	111,35	5
Universitaire 2e & 3e cycles	2 432,44	2 901,97	3 371,50	239,56	8

* Excluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Tableau 1.7

Revenu* d'emploi d'été selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	1 190,33	1 284,18	1 378,03	47,9	4
Collégial	835,80	910,38	984,95	38,0	4
Universitaire	1 913,50	1 913,50	2 129,70	110,29	5
Universitaire 1er cycle	1 707,66	1 944,52	2 181,38	120,84	6
Universitaire 2e & 3e cycles	1 238,61	1 654,93	2 071,24	212,41	13

* Incluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Tableau 1.8

Revenu* d'emploi d'été pour les garçons selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	2 006,70	2 158,55	2 310,39	77,47	4
Collégial	1 580,31	1 725,53	1 870,74	74,09	4
Universitaire	2 461,92	2 754,15	3 046,37	149,09	5
Universitaire 1er cycle	2 410,67	2 724,21	3 037,74	159,97	6
Universitaire 2e & 3e cycles	2 497,63	3 086,14	3 674,66	300,26	10

Tableau 1.9

Revenu* d'emploi d'été pour les filles selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	1 335,60	1 465,55	1 595,51	66,30	5
Collégial	1 096,35	1 229,28	1 362,22	67,82	6
Universitaire	1 525,90	1 770,28	2 014,67	124,69	7
Universitaire 1er cycle	1 462,10	1 717,60	1 973,09	130,35	8
Universitaire 2e & 3e cycles	1 770,23	2 420,56	3 070,89	331,80	14

* Excluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Tableau 1.10

Revenu* d'emploi d'été pour les indépendants selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	2 083,31	2 433,63	2 783,95	178,73	7
Collégial	1 465,60	2 006,95	2 548,30	276,20	14
Universitaire	2 122,15	2 532,24	2 942,34	209,23	8
Universitaire 1er cycle	1 952,09	2 453,68	2 955,28	255,92	10
Universitaire 2e & 3e cycles	2 412,02	2 846,03	3 280,04	221,43	8

Tableau 1.11

Revenu* d'emploi d'été pour les dépendants selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	1 645,44	1 756,94	1 868,43	56,89	3
Collégial	1 402,92	1 508,37	1 613,82	53,80	4
Universitaire	2 017,41	2 273,48	2 529,55	130,65	6
Universitaire 1er cycle	2 017,41	2 73,48	2 529,55	130,65	6
Universitaire 2e & 3e cycles	ne s'applique pas				

*Excluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Selon la région de l'emploi d'été

Les étudiants ayant travaillé dans la région de la Baie James ont un salaire plus élevé que les autres quelque soit leur niveau d'études (sauf 2^{e} & 3^{e} cycles où un seul étudiant a travaillé à la Baie James, donc on ne peut affirmer de différence significative pour ce niveau et pour cette région).

Etant donné qu'il y a très peu de femmes dans notre échantillon qui ont travaillé à la Baie James, on ne peut affirmer qu'il y a une différence significative entre les revenus moyens provenant d'un emploi d'été selon les régions d'emploi pour les femmes.

Tableau 1.12

Revenu d'emploi d'été par région de travail selon le niveau d'études

Région administrative	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Nbre	Moyenne	Nbre	Moyenne	Nbre	Moyenne	Nbre	Moyenne
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	124	1 453,53	104	1 295,93	18	2 079,39	2	2 900,00
Saguenay — Lac Saint-Jean	160	1 748,79	112	1 331,24	46	2 493,63	2	8 000,00
Québec	278	1 590,47	193	1 397,35	68	1 867,26	17	2 675,76
Trois-Rivières	152	1 528,84	116	1 215,88	32	2 445,84	4	3 268,75
Cantons de l'Est	111	1 596,99	83	1 338,16	17	2 488,82	11	2 171,73
Montréal	397	1 663,62	270	1 415,37	88	2 205,80	39	2 158,97
Outaouais	116	1 727,01	91	1 599,58	24	2 282,13	1	0
Nord-Ouest	144	1 683,10	125	1 577,96	17	2 477,77	2	1 500,00
Côte-Nord — Nouveau Québec	117	1 691,84	104	1 418,30	11	3 040,18	2	8 500,00
Baie James	15	4 839,86	6	3 426,60	8	6 255,25	1	2 000,00
Hors-Québec	84	2 034,11	42	1 707,00	34	2 478,62	8	1 862,25

Note: Les estimations ne sont pas pondérées, donc elles sont valables pour l'échantillon et non pour la population étudiante du postsecondaire.

Tableau 1.13

Revenu* d'emploi d'été selon le sexe et la région de travail

Région administrative	Tous		Hommes		Femmes	
	Nbre	Moyenne	Nbre	Moyenne	Nbre	Moyenne
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	124	1 453,53	75	1 710,67	49	1 014,41
Saguenay — Lac Saint-Jean	160	1 748,79	107	2 063,48	53	1 113,47
Québec	278	1 590,47	184	1 796,43	94	1 167,31
Trois-Rivières	152	1 528,84	101	1 714,72	51	1 160,73
Cantons de l'Est	111	1 596,99	72	1 859,08	39	1 113,13
Montréal	397	1 663,62	230	1 835,91	167	1 426,35
Outaouais	116	1 727,01	70	1 994,81	46	1 319,48
Nord-Ouest	144	1 683,10	84	1 913,02	60	1 361,22
Côte-Nord — Nouveau Québec	117	1 691,84	63	2 039,52	54	1 286,20
Baie James	15	4 839,86	13	5 140,69	2	2 884,50
Hors-Québec	84	2 034,11	44	2 445,23	40	1 581,88

* Incluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Note: Les estimations ne sont pas pondérées, donc elles sont valabes pour l'échantillon et non pour la population étudiante du postsecondaire.

2. L'emploi durant l'année scolaire

Pour la majorité des étudiants, les mois de vacances constituent la principale période d'un travail rémunéré. Cependant, une proportion de plus en plus grande d'étudiants remplacent ce travail d'été par un emploi à temps partiel durant l'année scolaire ou combinent les deux. Dans ce chapitre, nous verrons donc quelle est cette proportion d'étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire et quels sont les revenus moyens.

2.1 Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi durant l'année scolaire

Une minorité occupait un emploi durant l'année scolaire, soit 32%. Cependant, cette proportion est majoritaire chez les étudiants des 2^{e} et 3^{e} cycles à l'université où il y a 58% des étudiants qui travaillent.

Au niveau collégial, la proportion varie d'une région à l'autre: dans le Bas Saint-Laurent – Gaspésie seulement 16% des étudiants ont un emploi tandis que dans l'Outaouais, 43% des étudiants ont un emploi durant l'année scolaire.

Au niveau universitaire on ne peut affirmer qu'il y a une différence significative entre les régions de l'institution fréquentée relativement à la proportion d'étudiants qui ont un emploi.

Tableau 2.1 Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi durant l'année scolaire selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,29	0,32	0,35	0,01	5
Collégial	0,30	0,33	0,36	0,02	5
Universitaire	0,24	0,30	0,36	0,03	10
Universitaire 1er cycle	0,21	0,27	0,33	0,03	12
Universitaire 2e & 3e cycles	0,47	0,58	0,71	0,06	10

Tableau 2.2 Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi durant l'année scolaire au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent – Gaspésie	0,11	0,16	0,21	0,02	15
Saguenay – Lac Saint-Jean	0,19	0,25	0,31	0,03	12
Québec	0,26	0,32	0,37	0,03	9
Trois-Rivières	0,21	0,27	0,32	0,03	10
Cantons de l'Est	0,25	0,31	0,38	0,03	10
Montréal	0,31	0,37	0,42	0,03	7
Outaouais	0,36	0,43	0,51	0,04	8
Abitibi – Témiscamingue	0,15	0,25	0,35	0,05	21
Côte-Nord	0,24	0,30	0,37	0,03	11

Tableau 2.3 Proportion d'étudiants qui ont eu un emploi durant l'année scolaire au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay – Lac Saint-Jean & Gaspésie – Côte-Nord	0,16	0,24	0,33	0,04	18
Québec	0,17	0,25	0,32	0,04	15
Cantons de l'Est & Mauricie	0,18	0,27	0,35	0,04	16
Montréal	0,22	0,32	0,41	0,05	15
Outaouais & Abitibi	0,28	0,38	0,49	0,05	14

2.2 Revenu d'emploi durant l'année scolaire

Pour ces estimations, nous avons considéré, d'une part, seulement les étudiants qui ont travaillé durant l'année scolaire et d'autre part tous les étudiants ayant travaillé ou non. Si on compare les revenus moyens pour les deux groupes, il y a une nette différence à cause du nombre important d'étudiants qui ne travaillent pas durant l'année scolaire. Nous avons estimé pour les étudiants ayant occupé un emploi, un revenu moyen de 1 984,17 $ et pour l'ensemble des étudiants, un revenu moyen de 621,25 $. Ce revenu augmente avec le niveau d'études, il varie de 1 607,52 $ pour le niveau collégial à 2 661,26 $ pour le niveau universitaire.

En comparant les revenus moyens selon la région de l'institution fréquentée (qui est aussi la région de l'emploi durant l'année scolaire), il y a des différences pour les étudiants de niveau collégial: la région du Bas Saint-Laurent – Gaspésie a un revenu d'emploi inférieur (233,26 $) aux régions de Québec (625,76 $), Montréal (650 $) et Outaouais (649,16 $) de façon significative. Ceci s'explique aussi du fait que la proportion d'étudiants ayant occupé un emploi dans la région du Bas Saint-Laurent – Gaspésie est plus petite qu'ailleurs. Si on comparait ces revenus moyens des personnes ayant occupé un emploi seulement, il y a de fortes chances que la différence entre les revenus moyens des régions ne soit plus significative.

Au niveau universitaire, les étudiants de la région de l'Outaouais ont un revenu moyen supérieur aux étudiants des autres régions. Cependant, cette différence s'estompe si on compare ces mêmes revenus mais en ne tenant compte que des étudiants ayant eu un emploi durant l'année scolaire pour le calcul des moyennes.

Tableau 2.4

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	543,56	651,95	760,34	55,3	8,4
Collégial	432,14	562,64	693,15	66,58	11,8
Universitaire	611,01	802,30	993,58	97,59	12,6
Universitaire 1er cycle	367,11	524,81	682,52	80,46	15,3
Universitaire 2e & 3e cycles	1 935,41	3 115,46	4 295,51	602,07	19,3

Tableau 2.5

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent - Gaspésie	129,87	233,26	336,64	52,74	22,6
Saguenay - Lac Saint-Jean	241,02	351,72	462,42	56,47	16,0
Québec	436,31	635,76	835,20	101,76	16,0
Trois-Rivières	226,66	317,51	408,36	46,35	14,6
Cantons de l'Est	204,98	289,30	373,62	43,01	14,9
Montréal	422,89	650,11	877,33	115,93	17,8
Outaouais	485,99	649,16	812,32	83,25	12,8
Abitibi - Témiscamingue	150,77	232,91	315,03	41,9	17,9
Côte-Nord	226,13	344,76	463,38	60,52	17,5

* Tous les étudiants sont inclus dans cette moyenne (avec ou sans emploi).

Tableau 2.6

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire

au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay – Lac Saint-Jean & Gaspésie – Côte-Nord	238,63	522,76	806,89	144,96	27,7
Québec	529,57	769,52	1 009,46	122,41	15,9
Cantons de l'Est & Mauricie	283,49	776,72	1 269,95	251,64	32,3
Montréal	511,20	815,68	1 120,67	155,34	19,0
Outaouais & Abitibi	479,38	1 096,84	1 714,29	315,03	28,7

* Tous les étudiants sont inclus dans cette moyenne (avec ou sans emploi).

Tableau 2.7

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	1 755,85	1 984,17	2 212,49	116,49	6
Collégial	1 367,17	1 607,52	1 847,87	122,63	8
Universitaire	2 174,30	2 661,96	3 149,62	248,81	9
Universitaire 1er cycle	1 657,62	2 044,90	2 432,17	197,98	10
Universitaire 2e & 3e cycles	3 534,54	5 369,07	7 203,60	935,98	17

Tableau 2.8

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	898,36	1 435,14	1 971,92	273,87	19
Saguenay — Lac Saint-Jean	1 045,37	1 456,57	1 867,77	209,79	14
Québec	1 487,60	2 037,06	2 586,52	280,34	14
Trois-Rivières	511,12	1 980,64	3 450,15	749,75	38
Cantons de l'Est	723,39	933,99	1 144,59	107,45	12
Montréal	1 202,22	1 524,33	1 846,44	164,34	11
Outaouais	1 189,04	1 505,29	1 821,54	161,35	11
Abitibi — Témiscamingue	489,01	929,47	1 369,93	224,72	24
Côte-Nord	843,77	1 154,10	1 464,42	158,33	14

* Seulement ceux qui ont travaillé durant l'année scolaire sont considérés dans ce calcul.

Tableau 2.9

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire

au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay — Lac Saint-Jean & Gaspésie — Côte-Nord	1 247,93	2 480,42	3 712,92	628,82	25
Québec	2 056,78	3 052,32	4 047,87	507,93	17
Cantons de l'Est & Mauricie	1 390,37	2 701,53	4 012,68	668,36	25
Montréal	1 729,29	2 444,16	3 099,03	334,12	14
Outaouais & Abitibi	1 524,01	3 653,59	5 783,16	1 086,52	30

* Seulement ceux qui ont travaillé durant l'année scolaire sont considérés dans ce calcul.

Selon le statut de l'étudiant (indépendant - résidant)

Les revenus moyens des étudiants classifiés *indépendants* sont supérieurs aux revenus des étudiants classés *dépendants*.

Les revenus moyens des étudiants classés *non-résidants* ne sont pas différents statistiquement aux revenus des étudiants classés *résidants*.

Tableau 2.10

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire
selon le niveau d'études et la catégorie d'étudiants

	Tous	Collégial	Université	
			1er cycle	2e & 3e cycles
Indépendants				
Moyenne	1 415,82	2 670,19	597,93	2 834,77
Limite inférieure	924,22	941,64	240,36	1 672,36
Limite supérieure	1 907,42	4 398,73	955,50	3 991,57
Coeff. variation	17%	33%	30%	21%
Ecart type	250,82	881,91	102,43	592,91
Dépendants				
Moyenne	454,73	444,11	484,52	ne s'applique pas
Limite inférieure	383,02	370,87	308,66	"
Limite supérieure	526,44	517,34	660,38	"
Coeff. variation	8%	8%	18%	"
Ecart type	36,58	37,36	89,72	"

*Incluant tous les étudiants: ceux qui ont travaillé et ceux qui n'ont pas travaillé durant l'année scolaire.

Tableau 2.11

Revenu* d'emploi durant l'année scolaire
selon le niveau d'études et la catégorie d'étudiants

(suite)

	Tous	Collégial	Université	
			1er cycle	2e & 3e cycles
Non-résidants				
Moyenne	649,70	589,83	426,44	2 457,42
Limite inférieure	434,51	190,25	239,73	1 319,63
Limite supérieure	864,89	989,41	613,15	3 595,22
Coeff. variation	17%	35%	23%	23%
Ecart type	109,79	203,87	95,26	580,51
Résidants				
Moyenne	603,78	544,39	687,64	2 031,13
Limite inférieure	493,98	451,21	361,27	1 034,97
Limite supérieure	713,58	637,56	1 014,01	3 027,29
Coeff. variation	9%	8%	24%	25%
Ecart type	56,01	47,53	166,51	508,24

*Incluant tous les étudiants: ceux qui ont travaillé et ceux qui n'ont pas travaillé durant l'année scolaire.

3. Les revenus d'emploi (d'été et durant l'année scolaire)

La méthode choisie pour fixer le revenu minimum normal tient compte du fait que la majorité des étudiants peuvent normalement trouver un emploi rémunéré durant la plupart des semaines d'été même si une proportion de plus en plus grande d'étudiants remplacent ce travail d'été par un emploi à temps partiel ou combinent les deux.

Nous verrons donc dans ce chapitre quel est le revenu d'emploi global des étudiants en additionnant les deux revenus (d'été et d'année scolaire).

3.1 Proportion d'étudiants ayant travaillé (été et année scolaire)

Dans l'ensemble de la population étudiante, 73% ont un revenu d'emploi et parmi ceux-ci 68% ont au moins un emploi d'été (cf. chapitre I - Emploi d'été). Donc, 5% des étudiants ont un revenu provenant seulement d'un emploi durant l'année scolaire.

Si on compare les proportions d'étudiants ayant une de ces sources de revenu avec la proportion d'étudiants ayant un revenu d'emploi d'été, il y a une nette différence chez les étudiants universitaires gradués: elle est respectivement de 81% et 67%. Par conséquent, le revenu d'un emploi durant l'année scolaire est aussi important sinon plus que celui d'un emploi d'été pour les étudiants universitaires.

La proportion d'étudiants au niveau collégial ayant un revenu d'emploi varie de 51% (Saguenay-Lac Saint-Jean) à 73% (Outaouais). Au niveau universitaire, la variation entre les régions géographiques est moins grande: le minimum est de 77% (Gaspésie, Saguenay, Lac Saint-Jean, Côte-Nord) et le maximum est de 88% (Cantons de l'Est et Mauricie).

Proportion d'étudiants ayant un revenu d'emploi* selon le niveau d'études

Tableau 3.1

Niveau d'études	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,70	0,73	0,75	0,01	2
Collégial	0,64	0,67	0,70	0,01	2
Universitaire	0,77	0,82	0,87	0,03	3
Universitaire 1er cycle	0,76	0,82	0,87	0,03	3
Universitaire 2e cycle	0,72	0,81	0,90	0,05	6

Proportion d'étudiants ayant un revenu d'emploi* au niveau collégial selon la région de l'institution

Tableau 3.2

Région administrative	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	0,58	0,65	0,71	0,03	5
Saguenay — Lac Saint-Jean	0,45	0,51	0,58	0,03	6
Québec	0,63	0,68	0,74	0,03	4
Trois-Rivières	0,53	0,61	0,69	0,04	7
Cantons de l'Est	0,60	0,66	0,72	0,03	5
Montréal	0,65	0,70	0,75	0,02	4
Outaouais	0,67	0,73	0,79	0,03	4
Abitibi — Témiscamingue	0,64	0,71	0,78	0,04	5
Côte-Nord	0,57	0,64	0,71	0,03	5

* Emploi d'été ou emploi durant l'année scolaire ou les deux.

Proportion d'étudiants ayant un revenu d'emploi*

Tableau 3.3 au niveau collégial selon le champ d'études

Champs d'études	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:	*0,60*	*0,64*	*0,68*	*0,02*	*3*
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	0,61	0,68	0,75	0,03	5
Sciences humaines	0,53	0,60	0,68	0,04	6
Sciences de l'administration, arts et lettres	0,54	0,62	0,70	0,04	6
Professionnel:	*0,66*	*0,71*	*0,75*	*0,02*	*3*
Techniques biologiques et physiques	0,66	0,72	0,77	0,03	4
Humaines, administration, arts et lettres	0,64	0,70	0,76	0,03	4
Autres	*0,59*	*0,73*	*0,86*	*0,07*	*9*
Adultes	*0,40*	*0,64*	*0,89*	*0,13*	*20*

* Emploi d'été ou emploi durant l'année scolaire ou les deux.

Tableau 3.4

Proportion d'étudiants ayant un revenu d'emploi*
au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay — Lac Saint-Jean & Gaspésie — Côte Nord	0,68	0,77	0,86	0,04	6
Québec	0,74	0,83	0,91	0,04	5
Cantons de l'Est & Mauricie	0,82	0,88	0,94	0,03	3
Montréal	0,72	0,80	0,88	0,04	5
Outaouais & Abitibi	0,72	0,82	0,93	0,06	7

* Emploi d'été ou emploi durant l'année scolaire ou les deux.

Tableau 3.5

Proportion d'étudiants ayant un revenu d'emploi* au niveau universitaire selon le champs d'études

Champs d'études	Limite inférieure	Proportion	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	0,88	0,93	0,99	0,03	3
Sciences pures	0,61	0,79	0,97	0,09	12
Sciences appliquées	0,73	0,83	0,93	0,05	6
Sciences humaines & sociales	0,68	0,79	0,91	0,07	7
Education	0,78	0,86	0,95	0,04	5
Administration	0,71	0,84	0,97	0,07	8
Arts et lettres	0,53	0,71	0,89	0,09	13
Autres	0,59	0,85	1,0	0,13	16

* Emploi d'été ou emploi durant l'année scolaire ou les deux.

3.2 Revenus d'emploi (été et année scolaire)

Le revenu d'emploi augmente avec le niveau d'études; il varie de 1 432,37 $ au niveau collégial à 4 452,56 $ au niveau gradué.

Chez les étudiants collégiens, les revenus varient peu entre les régions administratives. Les étudiants du Saguenay-Lac St-Jean ont un revenu moyen de 1 034,67 $ par rapport à ceux de l'Outaouais qui ont un revenu moyen de 1 740,16 $.

De même chez les étudiants universitaires, il n'y a pas de différence significative entre le revenu moyen de chaque région géographique.

Selon le champ d'études, nous ne pouvons affirmer qu'il y a une différence significative entre le revenu moyen au niveau collégial, ni au niveau universitaire.

Tableau 3.6

Revenus* d'emploi

selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	1 780,96	1 912,14	2 043,31	66,93	4
Collégial	1 310,27	1 432,37	1 554,47	62,30	4
Universitaire	2 412,95	2 692,99	2 973,03	142,88	5
Universitaire 1er cycle	2 198,37	2 487,56	2 776,75	147,55	6
Universitaire 2e cycle	3 448,42	4 452,56	5 456,70	512,32	12

Tableau 3.7

Revenus* d'emploi

au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	912,63	1 097,02	1 281,41	94,08	9
Saguenay — Lac Saint-Jean	841,39	1 034,67	1 227,95	98,61	10
Québec	1 314,15	1 589,44	1 864,72	140,45	9
Trois-Rivières	732,06	1 281,65	1 831,23	280,40	22
Cantons de l'Est	959,89	1 141,88	1 323,87	92,85	8
Montréal	1 301,99	1 490,35	1 678,71	96,10	6
Outaouais	1 473,47	1 740,16	2 006,85	136,06	8
Abitibi — Témiscamingue	1 154,50	1 467,51	1 780,52	159,70	11
Côte-Nord	885,10	1 069 31	1 253,51	93,98	9

* Provenant d'un emploi d'été ou d'un emploi durant l'année scolaire ou les deux et incluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Revenus* d'emploi

Tableau 3.8

au niveau collégial selon le champ d'études

Champs d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:	*1 070,37*	*1 193,19*	*1 316,01*	*62,82*	*5*
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	1 091,82	1 314,20	1 536,58	113,46	9
Sciences humaines	928,97	1 128,18	1 327,32	101,63	9
Sciences de l'administration, arts et lettres	906,96	1 108,86	1 310,75	103,01	9
Professionnel:	*1 357,31*	*1 541,58*	*1 725,85*	*94,01*	*6*
Techniques biologiques et physiques	1 450,31	1 708,49	1 966,68	131,73	8
Humaines, administration, arts et lettres	1 160,52	1 418,00	1 675,48	131,37	9
Autres	*1 013,81*	*2 017,74*	*3 021,67*	*512,21*	*25*
Adultes	*1 694,45*	*3 967,13*	*6 239,80*	*1 158,53*	*29*

* Provenant d'un emploi d'été ou durant l'année scolaire ou les deux et incluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Revenus* d'emploi

Tableau 3.9 au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay — Lac Saint-Jean & Gaspésie — Côte Nord	1 877,33	2 677,71	3 478,09	408,36	15
Québec	2 033,69	2 386,37	2 739,06	179,94	6
Cantons de l'Est & Mauricie	2 564,99	3 128,51	3 692,03	287,51	9
Montréal	2 206,18	2 651,81	3 097,44	227,36	9
Outaouais & Abitibi	2 441,95	3 390,63	4 339,32	484,02	14

* Provenant d'un emploi d'été ou durant l'année scolaire ou les deux et incluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Revenus* d'emploi

Tableau 3.10 au niveau universitaire selon le champ d'études

Champs d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	1 961,65	2 729,88	3 498,11	391,95	14
Sciences pures	1 548,98	2 306,48	3 063,98	386,48	17
Sciences appliquées	2 765,22	3 373,58	3 981,94	310,39	9
Sciences humaines & sociales	1 826,96	2 081,03	2 735,10	231,67	10
Education	1 795,91	2 611,64	3 427,36	416,39	16
Administration	2 424,61	3 468,44	4 512,28	532,57	15
Arts et lettres	1 304,43	1 964,68	2 624,93	336,86	17
Autres	1 164,40	2 656,85	4 149,30	761,45	29

* Provenant d'un emploi d'été ou durant l'année scolaire ou les deux et incluant les étudiants dont le revenu est égal à zéro.

Tableau 3.11

Répartition des revenus d'emploi entre les deux périodes (été et année scolaire) selon le niveau d'études

NIVEAU	Périodes		TOTAL
	été	année scolaire	
Tous	66%	34%	100%
Collégial	64%	36%	100%
Universitaire	52%	48%	100%
Universitaire 1er cycle	78%	22%	100%
Universitaire 2e et 3e cycles	37%	63%	100%

4. La contribution monétaire des parents

Dans cette section, nous examinons pour différentes catégories d'étudiants la proportion de ceux qui ont reçu durant l'année scolaire 1980-81 une contribution monétaire de leurs parents, et ensuite le montant moyen reçu par ceux qui ont bénéficié de cet appui. La moyenne inclut dans tous les cas les répondants qui n'ont rien reçu de leurs parents. Nous ne tenons pas compte ici de l'aide non monétaire accordée par les parents.

4.1 Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents

Globalement, environ 38% des étudiants de niveau post-secondaire ont reçu une contribution monétaire de leurs parents durant l'année 1980-81.

On s'aperçoit que la proportion d'étudiants ayant bénéficié de cette aide diminue à mesure que le niveau de scolarité s'élève, passant de 43% au collégial à 34% chez les universitaires sous-gradués, et à 11% chez les universitaires gradués (c'est-à-dire des deuxième et troisième cycles).

Au collégial, on ne trouve pas de différence significative entre les différentes régions. Entre les champs d'études, on retrouve une proportion un peu plus grande chez les étudiants du secteur général que chez ceux du secteur professionnel. Celà est possiblement dû au fait que les programmes du secteur professionnel s'étendent sur une période de trois ans, soit un an de plus qu'au secteur général, et nous avons déjà remarqué que la proportion diminue à mesure que le niveau de scolarité augmente. Evidemment, chez les étudiants adultes la proportion est beaucoup plus faible.

Au niveau universitaire, on ne trouve pas de différence significative entre les régions ni entre les champs d'études.

A tous les niveaux d'études, les étudiants dépendants reçoivent dans une plus grande proportion que les étudiants indépendants, une contribution monétaire de leurs parents, l'indépendance étant définie selon les critères du S.P.B.E. Remarquons de plus que chez les indépendants comme chez les dépendants, on ne trouve pas de différence significative entre les collégiens et les universitaires sous-gradués. Globalement, la proportion s'établit autour de 25% chez les indépendants comparativement à 44% chez les dépendants.

Si on prend maintenant le critère de résidence, soient les catégories d'étudiants résidants et non-résidants tels que définis par le S.P.B.E., on s'aperçoit que ce n'est pas un critère déterminant sur la proportion de contribution des parents. Ici cependant, la proportion diminue significativement quand le niveau de scolarité augmente.

En allant encore plus en détail, on ne trouve pas de différence significative entre les "indépendants résidants" et les "indépendants non-résidants", ni entre les "dépendants résidants" et les "dépendants non-résidants". Parmi toutes ces catégories, c'est chez les "dépendants non-résidants" que le taux de participation des parents aux frais est le plus élevé, atteignant environ 50% globalement.

Selon les sexes, on ne remarque à aucun niveau une différence significative entre les garçons et les filles dans le taux de participation des parents.

Si on compare les étudiants qui ont reçu des prêts et bourses du S.P.B.E. à ceux qui n'en n'ont pas reçu, on s'aperçoit que ces derniers ont reçu dans une plus grande proportion, mais à peine significative, une aide monétaire de leurs parents. On peut cependant se demander si justement les parents ont aidé leurs enfants parce que le S.P.B.E. ne les aidait pas, ou l'inverse.

En conclusion, nous devons souligner que ce n'est pas la majorité des parents qui aident financièrement leurs enfants étudiants, même parmi les étudiants classés "dépendants".

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.1

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,35	0,38	0,41	0,02	4
Collégial	0,40	0,43	0,46	0,02	4
Universitaire	0,25	0,31	0,37	0,03	10
Universitaire 1er cycle	0,27	0,34	0,40	0,03	10
Universitaire 2e & 3e cycles	0,04	0,11	0,19	0,04	35

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents au niveau collégial selon la région de l'institution

Tableau 4.2

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent – Gaspésie	0,36	0,43	0,49	0,03	8
Saguenay – Lac Saint-Jean	0,39	0,45	0,52	0,03	7
Québec	0,38	0,44	0,50	0,03	7
Trois-Rivières	0,36	0,43	0,50	0,04	8
Cantons de l'Est	0,37	0,44	0,51	0,03	8
Montréal	0,37	0,42	0,47	0,03	6
Outaouais	0,37	0,44	0,51	0,04	8
Abitibi – Témiscamingue	0,38	0,46	0,55	0,04	9
Côte-Nord	0,41	0,48	0,55	0,04	7

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents au niveau collégial selon le champ d'études

Tableau 4.3

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:					
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	0,46	0,53	0,61	0,04	7
Sciences humaines	0,34	0,41	0,48	0,04	9
Sciences de l'administration, arts et lettres	0,40	0,48	0,56	0,04	9
Professionnel:					
Techniques biologiques et physiques	0,35	0,41	0,48	0,03	8
Humaines, administration, arts et lettres	0,33	0,39	0,46	0,03	8
Autres	*0,18*	*0,32*	*0,46*	*0,07*	*22*
Adultes	*0,00*	*0,06*	*0,12*	*0,03*	*47*

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents au niveau universitaire selon la région de l'institution

Tableau 4.4

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay — Lac Saint-Jean & Gaspésie — Côte-Nord	0,21	0,30	0,40	0,05	16
Québec	0,28	0,38	0,49	0,05	14
Cantons de l'Est & Mauricie	0,32	0,42	0,52	0,05	12
Montréal	0,17	0,27	0,36	0,05	18
Outaouais & Abitibi	0,16	0,28	0,41	0,06	22

Proportion d'étudiants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents au niveau universitaire selon le champ d'études

Tableau 4.5

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	0,14	0,40	0,66	0,13	33
Sciences pures	0,17	0,37	0,56	0,10	28
Sciences appliquées	0,19	0,31	0,42	0,06	19
Sciences humaines & sociales	0,16	0,29	0,41	0,06	22
Education	0,21	0,37	0,53	0,08	22
Administration	0,13	0,27	0,41	0,07	26
Arts et lettres	0,10	0,27	0,44	0,09	33
Autres	0,00	0,43	0,95	0,26	61

Proportion des indépendants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.6

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,18	0,25	0,33	0,04	15
Collégial	0,13	0,27	0,40	0,07	27
Universitaire	0,17	0,25	0,34	0,04	18
Universitaire 1er cycle	0,18	0,29	0,40	0,06	19
Universitaire 2e & 3e cycles	0,04	0,12	0,21	0,05	37

Proportion des dépendants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.7

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,40	0,44	0,48	0,02	4
Collégial	0,42	0,45	0,49	0,02	4
Universitaire	0,31	0,40	0,49	0,05	12
Universitaire 1er cycle	0,31	0,40	0,49	0,05	12
Universitaire 2e & 3e cycles		ne s'applique pas			

Proportion des non-résidants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.8

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,34	0,40	0,45	0.03	7
Collégial	0,40	0,47	0,53	0,03	6
Universitaire	0,26	0,35	0,43	0,04	12
Universitaire 1er cycle	0,30	0,39	0,48	0,05	12
Universitaire 2e & 3e cycles	0,00	0,05	0,10	0,02	47

Proportion des résidants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.9

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,36	0,41	0,46	0,02	6
Collégial	0,39	0,44	0,49	0,03	6
Universitaire	0,21	0,32	0,43	0,05	17
Universitaire 1er cycle	0,20	0,32	0,43	0,06	18
Universitaire 2e & 3e cycles	0,12	0,39	0,56	0,14	35

Proportion des indépendants non-résidants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.10

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,14	0,23	0,32	0,05	20
Collégial	0,00	0,15	0,30	0,08	51
Universitaire	0,15	0,25	0,36	0,05	21
Universitaire 1er cycle	0,18	0,32	0,45	0,07	22
Universitaire 2e & 3e cycles	0,00	0,06	0,10	0,03	47

Proportion des indépendants résidants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.11

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,15	0,30	0,46	0,08	25
Collégial	0,33	0,62	0,91	0,15	24
Universitaire	0,09	0,22	0,36	0,07	32
Universitaire 1er cycle	0,04	0,19	0,34	0,08	41
Universitaire 2e & 3e cycles	0,12	0,39	0,66	0,14	35

Proportion des dépendants non-résidants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents

Tableau 4.12 selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,42	0,49	0,56	0,03	7
Collégial	0,46	0,53	0,59	0,03	6
Universitaire	0,32	0,45	0,57	0,06	14
Universitaire 1er cycle	0,32	0,45	0,57	0,06	14
Universitaire 2e & 3e cycles	ne s'applique pas				

Proportion des dépendants résidants ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents

Tableau 4.13 selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,38	0,42	0,47	0,02	6
Collégial	0,39	0,44	0,49	0,03	6
Universitaire	0,23	0,37	0,50	0,07	19
Universitaire 1er cycle	0,23	0,37	0,50	0,07	19
Universitaire 2e & 3e cycles	ne s'applique pas				

Proportion des garçons ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.14

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,33	0,37	0,41	0,02	6
Collégial	0,37	0,42	0,46	0,02	5
Universitaire	0,21	0,29	0,37	0,04	10
Universitaire 1er cycle	0,22	0,31	0,40	0,04	6
Universitaire 2e & 3e cycles	0,03	0,14	0,25	0,06	40

Proportion des filles ayant reçu une contribution monétaire de leurs parents selon le niveau d'études

Tableau 4.15

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,35	0,40	0,45	0,03	6
Collégial	0,38	0,44	0,50	0,03	7
Universitaire	0,23	0,32	0,41	0,05	14
Universitaire 1er cycle	0,25	0,35	0,45	0,05	14
Universitaire 2e & 3e cycles	0,00	0,09	0,18	0,04	51

Proportion d'étudiants ayant reçu des prêts et bourses du S.P.B.E.
et une contribution monétaire de leurs parents
selon le niveau d'études

Tableau 4.16

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%).
Tous	0,28	0,33	0,38	0,03	8
Collégial	0,33	0,38	0,44	0,03	7
Universitaire	0,17	0,26	0,35	0,05	18
Universitaire 1er cycle	0,18	0,28	0,38	0,05	18
Universitaire 2e & 3e cycles	0,00	0,05	0,10	0,03	66

Proportion d'étudiants ayant reçu seulement une contribution monétaire de leurs parents
selon le niveau d'études

Tableau 4.17

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	0,36	0,40	0,44	0,02	5
Collégial	0,40	0,44	0,49	0,02	5
Universitaire	0,25	0,33	0,41	0,04	12
Universitaire 1er cycle	0,26	0,35	0,44	0,05	13
Universitaire 2e & 3e cycles	0,05	0,15	0,24	0,05	34

4.2 Montant de la contribution monétaire des parents

Notons encore ici que les moyennes ont été calculées en tenant compte également des répondants pour qui la contribution financière des parents était nulle.

Globalement, on ne trouve pas de différence significative entre les niveaux d'études, même si la moyenne de contributions semble diminuer à mesure que le niveau de scolarité augmente. La moyenne globale s'établit à environ 400 $ pour 1980-81.

Au niveau collégial, on ne remarque pas de différence significative entre les différentes régions, sauf pour la région du Bas Saint-Laurent-Gaspésie, où la moyenne semble plus élevée, ce qui est assez surprenant à première vue. Selon les champs d'études, on ne trouve pas de différence significative

Au niveau universitaire, il n'y a pas de différence significative entre les régions ni entre les champs d'études. Il faut dire ici que les coefficients de variation sont très élevés. Il est ainsi difficile de conclure.

Tableau 4.18

Contribution monétaire des parents selon leur région de résidence

Région	Contribution moyenne	Nombre d'étudiants dont les parents demeuraient dans cette région
Bas St-Laurent Gaspésie	564,90	251
Saguenay Lac-St-Jean	412,78	301
Québec	470,16	447
Trois-Rivières	371,48	309
Cantons de l'Est	324,14	182
Montréal	474,13	579
Outaouais	426,57	204
Nord-ouest	611,69	219
Côte-Nord-Nouveau Québec	578,57	191
Baie James	3 000,00	1
Hors-Québec	265,40	48
TOTAL	465,49	2,732

Note: *ces estimations ne sont pas pondérées donc elles sont valables pour l'échantillon et non pour la population.*

La contribution moyenne des parents est de 465,49 $ pour l'année 1980-81. Elle varie de 324,14 $ (Cantons de l'Est) à 3,000 $ (Baie James, pour un seul cas).

D'après les tests d'analyse de variance que nous avons effectués, il n'y a pas de différence significative entre les régions.

La contribution moyenne des parents semble plus élevée chez les étudiants dépendants que chez les étudiants indépendants, mais ce n'est pas significatif avec notre échantillon.

La contribution moyenne des parents est plus élevée chez les étudiants non-résidants que chez les étudiants résidants, au collège et à l'université.

Il est très difficile de se prononcer au sujet des indépendants résidants et non-résidants. De toutes façon, la contribution des parents n'est pas requise pour eux.

Chez les étudiants dépendants, la contribution moyenne est définitivement plus élevée chez les non-résidants que chez les résidants, au collège et à l'université. Par contre, l'aide non monétaire (logement, nourriture etc.) devrait être plus élevée chez les résidants.

Selon les sexes, il n'y a pas de différence significative entre les garçons et les filles dans la contribution moyenne des parents, quelque soit le niveau d'études.

Tableau 4.19

Contribution monétaire des parents
selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	343,73	397,29	450,85	27,33	7
Collégial	364,69	425,49	486,29	31,02	7
Universitaire	249,00	349,82	450,64	51,44	15
Universitaire 1er cycle	248,40	358,18	467,96	56,01	16
Universitaire 2e & 3e cycles	59,78	280,11	500,44	112,42	40

Tableau 4.20

Contribution monétaire des parents
au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	473,80	641,33	808,85	85,47	13
Saguenay — Lac Saint-Jean	344,73	442,05	539,38	73,44	11
Québec	335,91	458,28	580,64	62,43	14
Trois-Rivières	344,58	438,58	532,58	47,96	11
Cantons de l'Est	387,20	533,47	679,73	74,62	14
Montréal	280,26	380,24	480,22	51,01	13
Outaouais	280,01	392,27	504,54	57,28	15
Abitibi — Témiscamingue	417,25	577,80	738,36	81,92	14
Côte-Nord	398,18	549,06	699,95	76,98	14

Contribution monétaire des parents au niveau collégial selon le champ d'études

Tableau 4.21

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:					
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	290,97	431,17	571,37	71,53	17
Sciences humaines	249,61	360,09	470,58	56,37	16
Sciences de l'administration, arts et lettres	275,84	568,78	861,72	149,46	26
Professionnel:					
Techniques biologiques et physiques	394,17	533,14	672,11	70,90	13
Humaines, administration, arts et lettres	268,28	356,22	444,16	44,87	13
Autres	*126,41*	*324,32*	*522,23*	*100,36*	*31*
Adultes	*0,00*	*154,42*	*405,39*	*128,05*	*83*

Tableau 4.22

Contribution monétaire des parents
au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay – Lac Saint-Jean & Gaspésie – Côte-Nord	178,48	293,36	408,25	58,61	20
Québec	205,15	412,52	619,88	105,80	26
Cantons de l'Est & Mauricie	306,64	462,90	619,16	79,72	17
Montréal	137,35	292,52	447,69	79,17	27
Outaouais & Abitibi	197,09	475,96	754,83	142,28	30

Tableau 4.23

Contribution monétaire des parents au niveau universitaire selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	35,58	530,49	1 025,40	252,51	48
Sciences pures	125,70	536,82	947,93	209,75	39
Sciences appliquées	116,41	245,76	375,10	65,99	27
Sciences humaines & sociales	114,17	224,67	335,17	56,38	25
Education	160,58	746,04	1 331,51	298,71	40
Administration	121,36	279,61	437,84	80,73	29
Arts et lettres	55,64	137,48	219,33	41,76	30
Autres	0,00	491,76	1 063,33	291,62	59

Tableau 4.24

Contribution monétaire des parents pour les indépendants selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	188,84	316,11	443,38	64,93	21
Collégial	50,44	312,38	574,32	133,64	43
Universitaire	172,18	317,02	461,86	73,91	23
Universitaire 1er cycle	146,26	317,55	488,83	87,39	28
Universitaire 2e & 3e cycles	55,14	315,24	575,34	132,70	42

Tableau 4.25

Contribution monétaire des parents pour les dépendants selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	378,09	448,79	519,49	36,07	8
Collégial	386,78	459,13	531,49	36,92	8
Universitaire	250,46	423,21	595,96	88,14	21
Universitaire 1er cycle	250,46	423,21	595,96	88,14	21
Universitaire 2e & 3e cycles	ne s'applique pas				

Contribution monétaire des parents pour les non-résidants selon le niveau d'études

Tableau 4.26

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	480,20	605,80	731,39	64,08	11
Collégial	595,82	750,39	904,96	78,86	11
Universitaire	318,13	502,37	686,60	94,00	19
Universitaire 1er cycle	344,37	553,70	763,03	106,80	19
Universitaire 2e & 3e cycles	0,00	162,15	356,23	99,02	61

Contribution monétaire des parents pour les résidants selon le niveau d'études

Tableau 4.27

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	256,14	323,22	390,31	34,23	11
Collégial	274,19	354,94	435,69	41,20	12
Universitaire	122,15	239,21	356,27	59,64	25
Universitaire 1er cycle	90,47	201,27	312,06	56,53	28
Universitaire 2e & 3e cycles	55,98	895,22	1 734,47	428,19	48

Tableau 4.28

Contribution monétaire des parents pour les indépendants non-résidants selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	176,81	350,29	523,77	88,51	25
Collégial	0,00	178,96	424,77	125,42	70
Universitaire	183,67	387,66	591,65	104,07	27
Universitaire 1er cycle	198,59	460,87	723,15	133,82	29
Universitaire 2e & 3e cycles	0,00	167,10	367,32	102,15	61

Tableau 4.29

Contribution monétaire des parents pour les indépendants résidants selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	99,03	309,95	520,48	107,51	35
Collégial	0,00	611,76	1 285,17	343,58	56
Universitaire	43,91	232,13	420,35	96,03	41
Universitaire 1er cycle	11,81	96,66	181,51	43,29	45
Universitaire 2e & 3e cycles	55,98	895,22	1 734,47	428,19	48

Contribution monétaire des parents pour les dépendants non-résidants selon le niveau d'études

Tableau 4.30

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	578,29	751,09	923,89	88,16	12
Collégial	684,52	855,73	1 026,95	87,36	10
Universitaire	301,89	626,96	952,02	165,85	26
Universitaire 1er cycle	301,89	626,96	952,02	165,85	26
Universitaire 2e & 3e cycles			ne s'applique pas		

Contribution monétaire des parents pour les dépendants résidants selon le niveau d'études

Tableau 4.31

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	254,34	324,91	395,47	36,00	11
Collégial	266,09	346,65	427,21	41,10	12
Universitaire	96,70	242,58	388,46	74,43	31
Universitaire 1er cycle	96,70	242,58	388,46	74,43	31
Universitaire 2e & 3e cycles			ne s'applique pas		

Contribution monétaire des parents pour les garçons selon le niveau d'études

Tableau 4.32

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%).
Tous	303,73	369,08	434,44	33,34	9
Collégial	324,34	392,02	459,71	34,53	9
Universitaire	198,99	331,16	463,32	67,43	20
Universitaire 1er cycle	180,83	322,41	463,99	72,23	22
Universitaire 2e & 3e cycles	37,77	400,65	763,53	185,14	46

Contribution monétaire des parents pour les filles selon le niveau d'études

Tableau 4.33

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	340,17	431,82	523,48	46,76	11
Collégial	359,46	465,23	571,00	53,96	12
Universitaire	203,53	374,14	544,74	87,04	23
Universitaire 1er cycle	213,74	401,89	590,03	95,99	24
Universitaire 2e & 3e cycles	0,00	119,97	283,45	83,41	70

4.3 Etude sur les critères de calcul de la contribution monétaire des parents

Dans cette partie, nous allons regarder quels sont les facteurs qui influencent le montant de la contribution monétaire que les parents donnent à leur enfant étudiant.

Analyse de l'étude de régression des variables actuellement utilisés par le S.P.B.E.

Idéalement, nous aurions aimé comparer la contribution réelle des parents avec celle calculée par le S.P.B.E. Mais, il aurait été à notre avis un peu trop complexe de calculer cette contribution exactement comme le fait le S.P.B.E. et, compte tenu du fait que nous savions déjà qu'une majorité d'étudiants ne reçoivent aucune contribution monétaire de leurs parents, nous avons préféré utiliser une approche plus simple qui nous a quand même fourni de sérieux indices sur ce sujet.

Nous avons d'abord fait une étude de régression simple sur la contribution monétaire des parents comme fonction linéaire des revenus des parents et du nombre de frères et soeurs dépendant des parents dans les trois catégories suivantes:

- Au préscolaire.
- A la maternelle, à l'élémentaire, au secondaire, ou à la maison sans poursuivre d'études.
- Au postsecondaire.

En prenant d'abord tous les étudiants ayant répondu à la question portant sur les revenus des parents, soit 1 821 répondants, notre fonction estimée nous indique que ces quatre variables (total des revenus des parents et le nombre de frères et soeurs dans chacune des trois catégories mentionnées) n'expliquent que 2,3 % des écarts

observés entre les répondants dans la contribution monétaire des parents.

Nous avons ensuite refait la même régression en ne gardant que les répondants pour qui la contribution monétaire des parents était plus grande que zéro, soit 796 répondants. Nous voulions voir l'importance de ces facteurs sur le montant d'aide, après que les parents eurent décidé s'ils contribuaient ou non. Pour ce groupe, les quatre variables n'expliquent que 1,6% des écarts.

Ces pourcentages (2,3% et 1,6%) ont été testés et ne sont pas significativement différents de zéro. On ne peut donc dire que la contribution monétaire des parents soit reliée aux variables utilisées actuellement par le S.P.B.E. Nous croyons que ce résultat revêt une importance particulière.

Nous avons essayé des régressions avec seulement le revenu des parents comme variable expliquant la contribution monétaire des parents pour différentes catégories. Que ce soit pour les garçons, les filles, les indépendants, les dépendants, les résidants ou les non-résidants, le pourcentage d'explication des écarts ou de corrélation n'était jamais significativement différent de zéro. Soulignons que ces résultats sont obtenus dans un contexte où le S.P.B.E. incite, par ses critères, les parents ayant des revenus plus élevés à aider davantage leurs enfants.

Jusqu'ici, nous nous sommes attachés à expliquer les écarts relatifs. Dans un autre ordre d'idées, pour ce qui est du montant absolu de contribution monétaire des parents, nous arrivons aux moyennes suivantes pour l'ensemble des étudiants ayant déclaré un revenu pour leurs parents:

	Moyenne*
Contribution monétaire des parents	474,22
Revenus des parents	23 429,36
Nombre de frères et soeurs au postsecondaire	0,57
Nombre de frères et soeurs à la maternelle, élémentaire, secondaire, ou à la maison	1,06
Nombre de frères et soeurs au préscolaire	0,02

En appliquant les règles d'attribution 1980-1981 directement sur ces moyennes, on arrive à une contribution moyenne (monétaire et autres) d'environ 1 600 $. La moyenne de contribution monétaire des cas retenus pour la régression est de 474,12 $. En ne prenant que les répondants pour lesquels la contribution monétaire des parents était non-nulle, la moyenne est de 1 083,76 $ (avec des moyennes de 25 899,46 $ pour le revenu des parents, et 0,57, 1,06 et 0,03 pour les trois catégories de frère et soeur). On peut donc évaluer grossièrement comme très faible la proportion d'étudiants recevant sous forme monétaire seulement l'ensemble de la contribution monétaire des parents calculée par le S.P.B.E.

Nous voyons qu'il y aurait lieu de reviser le mode de calcul de la contribution monétaire des parents.

Recherche de variables expliquant mieux la contribution monétaire des parents.

Afin de détecter les variables pouvant expliquer le comportement des parents pour ce qui est de l'aide financière accordée à leurs enfants, et ainsi rechercher de nouveaux critères possibles, nous avons divisé notre échantillon en deux groupes: ceux qui n'ont reçu aucune aide financière de leurs parents (environ 60% des répondants) et ceux qui en ont reçu une. Nous avons ensuite appliqué à ces deux groupes la technique d'analyse discriminante. Cette technique permet

---

* Ces moyennes ne sont pas pondérées; elles sont valables seulement pour les cas retenus dans la régression et non pour la population.

de dire parmi l'ensemble des variables disponibles lesquelles permettent le mieux de distinguer les deux groupes. Cette analyse nous a permis de détecter neuf autres variables discriminantes possibles en plus de celles utilisées par le S.P.B.E. Ce sont l'âge de l'étudiant, son revenu d'emploi d'été, son revenu d'emploi durant l'année scolaire, son revenu total, ses dépenses totales, son sexe, le critère d'indépendance (dépendant- indépendant), ainsi que la scolarité du père et de la mère. Cependant, les résultats de l'analyse sont peu satisfaisantes, avec un coefficient de corrélation canonique de 0,346 (pour être bon, il faudrait qu'ils soit près de 1) et un pourcentage de réussite de 64,9 % en classifiant les répondants à l'aide d'une fonction contenant les variables détectées (on peut obtenir un pourcentage de réussite de 50% en moyenne en classifiant les répondants dans les deux groupes au hasard).

Nous avons ensuite fait une autre étude de régression en incorporant ces nouvelles variables. Nous avons éliminé les variables qui n'ajoutaient pas suffisamment à l'explication des écarts, pour finalement retenir les trois variables suivantes:

- Revenu de l'étudiant en excluant la contribution monétaire des parents.
- Revenus des parents: celui du père plus celui de la mère.
- Dépenses totales de l'étudiant en excluant l'épargne.

Ces variables prises ensemble expliquent environ 25% des écarts observés dans la contribution monétaire des parents pour l'ensemble des répondants. Si on prend seulement les répondants ayant reçu une contribution non-nulle de leurs parents, ce pourcentage s'élève à environ 45%. Pour les répondants classés dépendants, nous obtenons des pourcentages semblables pour les garçons, les filles, les résidants et les non-résidants. Cela est faible comme corrélation.

Nous devons éliminer les revenus des parents comme variable explicative, son coefficient n'étant pas pas significativement différent de zéro en termes de corrélation partielle. De plus, il existe une forte corrélation entre les revenus et les dépenses des étudiants, ce qui nous oblige à éliminer une de ces deux variables. Et que l'on enlève une ou l'autre de ces deux variables, il n'exite plus de relation significative entre la contribution monétaire des parents et la variable restante. Nous ne pouvons donc identifier aucune variable permettant d'expliquer le comportement des parents pour l'aide financière accordée à leurs enfants étudiant au postsecondaire.

Nous avons suivi un long raisonnement et appliqué de nombreux tests, de même que la technique de régression à répétition, mais nous croyons que, vu l'importance du sujet et surtout du résultat trouvé, il était nécessaire de prendre toutes les précautions possibles.

Donc, parmi les variables contenues dans notre enquête sur le mode de vie des étudiants, nous ne pouvons en trouver aucune qui puisse expliquer ou prédire l'aide financière accordée aux étudiants du postsecondaire par leurs parents.

5. Les frais de subsistance

Les frais de subsistance sont composés des dépenses suivantes (incluant celles des personnes à charge):

- nourriture (incluant les repas au restaurant),
- habillement,
- frais médicaux et soins personnels (coiffure, buanderie, assurance-vie, etc.),
- logement (incluant le loyer, le chauffage, l'électricité, le téléphone, etc.),
- loisirs (cinéma, voyages, lecture, tabac, etc.),
- frais de scolarité,
- matériel scolaire.

L'analyse porte sur quatre catégories d'étudiants. La première étape consiste à comparer les frais de subsistance des étudiants de même niveau d'études mais n'appartenant pas à la même catégorie (indépendant vs dépendant , non-résidant vs résidant). La deuxième étape se rapporte à la comparaison intra-groupe, c'est-à-dire entre les étudiants appartenant à la même catégorie mais qui ne sont pas de même niveau d'études.

5.1 Comparaison inter catégories

Indépendant vs dépendant

Pour ces deux catégories, on observe l'existence d'une différence significative entre leurs frais de subsistance sans égard au niveau d'études. Ces frais sont en moyenne de 2 153,22 $ pour les dépendants contre 4 814,88 $ en moyenne pour les indépendants. En désagrégeant ces catégories selon le niveau d'études, on observe que la différence s'estompe à mesure que le niveau d'études augmente. Ainsi, au niveau collégial, un dépendant a besoin de 1 771,19 $ en

moyenne alors qu'un indépendant a besoin de 4 809,96 $, soit environ 2,72 fois de plus. Au niveau universitaire, un dépendant a besoin de 3 124,25 $ et un indépendant a besoin de 1,54 fois ce montant, soit 4 815,87 $.

Non-résidant vs résidant

En considérant tous les étudiants du postsecondaire dans son ensemble, les résidants ont en moyenne 1 701,68 $ comme frais de subsistance annuels et les non-résidants ont 4 251,59 $, soit 2,50 fois de plus. Si on sépare les étudiants en niveaux collégial et universitaire, on voit que les universitaires résidants et les collégiens résidants ont en moyenne respectivement 1 371,36 $ et 2 556,01 $ de frais de subsistance alors que leur contrepartie (non-résidants) ont 2,47 fois et 1,9 fois de plus respectivement. Ici encore la différence diminue avec le niveau d'études. Elle passe de 1,92 fois pour les étudiants sous-gradués à 1,33 fois pour les étudiants gradués (6 012,66 $ contre 4 527,76 $).

5.2 Comparaison intra catégorie

Indépendant

Dans cette catégorie, on ne décèle pas de différence significative entre les étudiants de niveaux différents. De plus, il est impossible de se prononcer pour les étudiants de niveau collégial à cause de la très grande dispersion des valeurs observées.

Dépendant

On ne peut parler ici des étudiants gradués car ils sont tous classés comme indépendants selon les critères actuels du S.P.B.E. La comparaison se fait donc entre les collégiens et les universitaires du 1er cycle et on voit que ces derniers ont en moyenne des frais de subsistance plus élevés que les premiers (3 117,87 $ vs 1 771,19 $).

Non-résidant

Statistiquement, on décèle qu'il y a une différence entre les frais de subsistance des collégiens et des universitaires. Ces derniers ont une moyenne de 4 864,71 $ contre 3 385,46 $ pour les collégiens. Par contre, il ne se présente pas de différence entre les étudiants du 1er cycle et ceux des gradués.

Résidant

Ici encore on constate qu'il y a une différence significative entre les frais de subsistance des collégiens et des universitaires. La même observation est constatée entre les frais de subsistance des universitaires du 1er cycle et ceux des gradués. Dans l'ensemble, les frais de subsistance augmentent avec le niveau d'études. Ils sont de 1 371,36 $ pour les collégiens et de 2 439,64 $ et 4 527,76 $ pour les universitaires du 1er cycle et gradués respectivement.

Tableau 5.1 **Frais de subsistance des résidants selon le niveau d'études**

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	1 563,36	1 701,68	1 804,01	70,57	4
Collégial	1 260,05	1 371,36	1 482,67	56,79	4
Universitaire	2 183,82	2 556,01	2 928,21	189,89	7
Universitaire 1er cycle	2 062,51	2 439,64	2 816,77	192,41	8
Universitaire 2e & 3e cycles	2 991,36	4 527,76	6 064,16	783,88	17

Tableau 5.2 **Frais de subsistance des résidants au niveau collégial selon la région de l'institution**

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint Laurent — Gaspésie	1 191,80	1 468,10	1 744,40	140,97	10
Saguenay — Lac Saint-Jean	1 312,97	1 532,76	1 752,55	112,14	7
Québec	1 378,60	1 710,58	2 042,57	169,38	10
Trois-Rivières	940,45	1 092,63	1 244,81	77,65	7
Cantons de l'Est	1 038,10	1 277,69	1 517,28	122,24	10
Montréal	1 135,55	1 286,65	1 437,75	77,09	6
Outaouais	1 212,41	1 469,84	1 727,27	131,34	9
Abitibi — Témiscamingue	1 318,62	1 682,46	2 046,30	185,63	11
Côte-Nord	932,19	1 167,53	1 402,87	120,07	10

Tableau 5.3

Frais de subsistance des résidants

au niveau collégial selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:	*1 164,20*	*1 317,14*	*1 470,08*	*78,03*	*6*
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	992,66	1 212,87	1 433,07	112,35	9
Sciences humaines	1 069,28	1 347,70	1 626,11	142,05	11
Sciences de l'administration, arts et lettres	1 129,33	1 443,70	1 758,08	160,39	11
Professionnel:	*1 215,63*	*1 360,48*	*1 505,34*	*73,91*	*5*
Techniques biologiques et physiques	1 314,23	1 549,90	1 785,57	120,24	8
Humaines, administration, arts et lettres	1 049,57	1 231,62	1 413,67	92,88	8
Autres	*1 428,05*	*2 182,11*	*2 936,17*	*384,72*	*18*
Adultes	*1 815,60*	*5 084,44*	*8 673,28*	*1 825,29*	*36*

Tableau 5.4

Frais de subsistance des résidants

au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay — Lac Saint-Jean & Gaspésie — Côte-Nord	1 820,80	2 340,04	2 859,28	264,92	11
Québec	1 788,77	2 185,03	2 581,29	202,17	9
Cantons de l'Est & Mauricie	2 145,29	2 696,34	3 247,39	281,15	10
Montréal	2 070,46	2 633,84	3 197,21	287,44	11
Outaouais & Abitibi	2 646,51	3 378,97	4 109,43	372,68	11

Tableau 5.5

Frais de subsistance des résidants

au niveau universitaire selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	1 808,14	2 646,77	3 485,40	427,87	16
Sciences pures	451,18	1 958,04	3 464,91	768,81	39
Sciences appliquées	1 807,53	2 270,68	2 733,84	236,20	10
Sciences humaines & sociales	1 626,49	2 370,15	3 113,81	379,42	16
Education	1 726,03	2 641,85	3 557,68	467,26	18
Administration	1 920,74	2 949,16	3 977,59	524,71	18
Arts et lettres	1 647,35	2 880,31	4 113,26	629,06	22
Autres	1 671,49	2 885,05	4 098,61	619,16	21

Tableau 5.6 **Frais de subsistance des non-résidants**

selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	3 953,09	4 251,59	4 550,07	152,29	4
Collégial	3 042,90	3 385,46	3 728,02	174,77	5
Universitaire	4 432,21	4 864,71	5 297,21	220,66	5
Universitaire 1er cycle	4 205,82	4 690,76	5 175,70	247,42	5
Universitaire 2e & 3e cycles	5 153,01	6 012,66	6 872,30	438,59	7

Tableau 5.7 **Frais de subsistance des non-résidants**

au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	3 194,57	3 419,07	3 643,56	114,54	3
Saguenay — Lac Saint-Jean	2 809,96	3 149,97	3 489,99	173,48	6
Québec	2 779,45	3 204,09	3 628,74	216,65	7
Trois-Rivières	2 485,04	2 791,36	3 097,69	156,29	6
Cantons de l'Est	2 205,83	2 579,86	2 953,89	190,83	7
Montréal	3 059,59	4 034,93	5 010,27	497,62	12
Outaouais	2 667,88	3 314,03	3 960,18	329,67	10
Abitibi — Témiscamingue	2 610,15	2 791,95	2 973,74	92,75	3
Côte-Nord	2 225,63	3 087,22	3 948,81	439,59	14

Tableau 5.8

Frais de subsistance des non-résidants

au niveau collégial selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:	*2 477,52*	*2 751,35*	*3 025,18*	*139,71*	*5*
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	2 358,05	2 882,20	3 406,35	267,43	9
Sciences humaines	2 368,65	2 709,33	3 050,00	173,81	6
Sciences de l'administration, arts et lettres	2 043,37	2 626,26	3 209,15	297,39	11
Professionnel:	*3 148,98*	*3 624,53*	*4 102,70*	*243,87*	*7*
Techniques biologiques et physiques	3 347,71	3 952,21	4 556,70	308,42	8
Humaines, administration, arts et lettres	2 608,81	3 329,91	4 051,00	367,90	11
Autres	*2 089,39*	*2 783,96*	*3 478,52*	*364,57*	*13*
Adultes	*3 364,10*	*5 583,84*	*8 803,58*	*1 640,72*	*29*

Tableau 5.9

Frais de subsistance des non-résidants

au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay – Lac Saint-Jean & Gaspésie – Côte-Nord	4 246,23	4 994,52	5 742,81	381,78	8
Québec	3 770,07	4 134,89	4 499,71	186,13	5
Cantons de l'Est & Mauricie	3 885,54	4 304,75	4 723,97	213,89	5
Montréal	4 472,48	5 289,74	6 106,97	416,97	8
Outaouais & Abitibi	4 819,39	5 466,59	6 113,79	330,20	6

Tableau 5.10

Frais de subsistance des non-résidants

au niveau universitaire selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	2 751,46	3 722,30	4 693,13	495,32	13
Sciences pures	3 688,94	4 354,96	5 020,98	339,80	8
Sciences appliquées	4 575,79	5 395,34	6 214,89	418,14	8
Sciences humaines & sociales	4 224,87	5 513,46	6 802,06	657,45	12
Education	3 959,80	4 527,23	5 094,67	289,51	6
Administration	4 520,77	5 361,00	6 201,23	428,69	8
Arts et lettres	3 699,55	4 211,48	4 723,40	261,19	6
Autres	2 325,25	2 707,98	3 090,71	195,27	7

Tableau 5.11

Frais de subsistance des dépendants

selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	2 032,85	2 153,32	2 273,80	61,47	3
Collégial	1 662,95	1 771,19	1 879,42	55,22	3
Universitaire	2 819,48	3 117,25	3 415,02	152,08	5
Universitaire 1er cycle	2 819,80	3 117,87	3 415,95	152,08	5
Universitaire 2e & 3e cycles	Ne s'applique pas				

Tableau 5.12

Frais de subsistance des dépendants

au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	2 455,44	2 691,14	2 926,84	120,25	4
Saguenay — Lac Saint-Jean	1 714,43	1 913,92	2 113,40	101,78	5
Québec	1 834,32	2 084,00	2 333,69	127,39	6
Trois-Rivières	1 595,84	1 777,48	1 959,13	92,67	5
Cantons de l'Est	1 567,20	1 767,73	1 968,26	102,31	6
Montréal	1 380,06	1 554,61	1 729,16	89,06	6
Outaouais	1 521,45	1 758,89	1 996,33	121,14	7
Abitibi — Témiscamingue	2 262,38	2 464,34	2 666,29	103,04	4
Côte-Nord	1 191,51	1 418,49	1 645,48	115,81	8

Tableau 5.13

Frais de subsistance des dépendants au niveau collégial selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:	*1 415,92*	*1 555,86*	*1 695,80*	*71,40*	*5*
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	1 217,02	1 437,98	1 658,94	112,74	8
Sciences humaines	1 403,63	1 639,99	1 876,35	120,59	7
Sciences de l'administration, arts et lettres	1 332,39	1 611,34	1 890,30	143,32	9
Professionnel:	*1 766,39*	*1 923,67*	*2 080,94*	*80,24*	*4*
Techniques biologiques et physiques	1 983,22	2 248,57	2 513,91	135,38	6
Humaines, administration, arts et lettres	1 488,87	1 675,21	1 861,55	95,07	6
Autres	*1 686,28*	*2 071,77*	*2 456,27*	*196,66*	*9*
Adultes	*1 491,53*	*4 282,45*	*7 072,39*	*1 423,44*	*33*

Tableau 5.14

Frais de subsistance des dépendants

au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay – Lac Saint-Jean & Gaspésie – Côte-Nord	2 938,48	3 579,94	4 221,40	327,28	9
Québec	2 500,26	2 809,61	3 116,95	157,83	6
Cantons de l'Est & Mauricie	3 290,51	3 727,71	4 164,90	223,06	6
Montréal	2 484,98	3 009,31	3 533,64	267,51	9
Outaouais & Abitibi	3 517,77	4 201,64	4 885,50	348,91	8

Tableau 5.15

Frais de subsistance des dépendants au niveau universitaire selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	2 143,60	3 030,32	3 917,05	452,41	15
Sciences pures	1 836,07	2 860,24	3 884,41	522,53	18
Sciences appliquées	2 363,84	2 867,56	3 371,28	257,00	9
Sciences humaines & sociales	2 450,75	3 117,82	3 784,89	340,34	11
Education	2 213,81	3 158,77	4 103,73	482,12	15
Administration	2 711,07	3 467,77	4 224,46	386,07	11
Arts et lettres	2 964,95	3 535,89	4 106,83	291,30	8
Autres	2 283,04	3 275,30	4 267,55	506,25	15

Tableau 5.16

Frais de subsistance des indépendants

selon le niveau d'études

Niveau d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Tous	4 251,51	4 814,88	5 378,25	287,43	6
Collégial	3 571,74	4 809,96	6 048,17	631,74	13
Universitaire	4 186,68	4 815,87	5 445,05	321,01	7
Universitaire 1er cycle	3 729,54	4 505,15	5 280,77	395,72	9
Universitaire 2e & 3e cycles	5 094,73	5 894,05	6 693,36	407,82	7

Tableau 5.17

Frais de subsistance des indépendants

au niveau collégial selon la région de l'institution

Région administrative	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Bas Saint-Laurent — Gaspésie	3 134,33	3 811,13	4 487,92	345,30	9
Saguenay — Lac Saint-Jean	2 129,23	3 311,79	4 494,35	603,35	18
Québec	3 008,43	5 206,04	7 403,64	1 121,23	22
Trois-Rivières	3 589,28	5 350,49	7 111,70	898,58	17
Cantons de l'Est	2 569,47	4 380,36	6 191,25	923,93	21
Montréal	3 166,18	5 115,49	7 064,80	964,54	19
Outaouais	2 745,08	4 130,39	5 515,70	705,79	17
Abitibi — Témiscamingue	1 240,04	2 146,78	3 053,53	462,62	22
Côte-Nord	0	3 034,56	6 114,96	1 571,63	52

Tableau 5.18

Frais de subsistance des indépendants

au niveau collégial selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Général:	*1 974,08*	*2 735,27*	*3 496,46*	*388,36*	*14*
Sciences de la santé, sciences pures et appliquées	1 355,93	2 760,77	4 165,61	716,75	26
Sciences humaines	1 827,65	2 807,44	3 787,24	499,90	18
Sciences de l'administration, arts et lettres	1 821,72	2 576,00	3 330,27	384,83	15
Professionnel:	*3 676,06*	*5 410,35*	*7 144,64*	*864,84*	*16*
Techniques biologiques et physiques	3 458,66	5 710,45	7 962,25	1 148,88	20
Humaines, administration, arts et lettres	2 680,90	5 191,68	7 702,45	1 281,01	25
Autres	*569,95*	*3 309,86*	*6 049,78*	*1 337,91*	*42*
Aucun	*5 151,08*	*7 656,22*	*10 161,35*	*1 276,13*	*17*

Tableau 5.19

Frais de subsistance des indépendants

au niveau universitaire selon la région de l'institution

Région géographique	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Saguenay — Lac Saint-Jean & Gaspésie — Côte-Nord	3 859,75	4 871,04	5 882,34	515,97	11
Québec	3 512,28	4 219,37	4 926,46	360,76	9
Cantons de l'Est & Mauricie	3 457,66	4 141,92	4 826,17	349,11	8
Montréal	4 077,93	5 087,67	6 097,40	515,17	10
Outaouais & Abitibi	4 248,59	4 981,06	5 713,53	373,71	8

Tableau 5.20

Frais de subsistance des indépendants

au niveau universitaire selon le champ d'études

Champ d'études	Limite inférieure	Moyenne	Limite supérieure	Ecart type	Coefficient de variation (%)
Sciences de la santé	3 345,94	4 070,11	4 794,27	369,47	9
Sciences pures	4 261,93	5 201,65	6 141,37	479,45	9
Sciences appliquées	4 575,56	5 713,76	6 851,95	580,71	10
Sciences humaines & sociales	3 781,20	5 524,44	7 267,68	889,41	16
Education	3 765,53	4 514,71	5 263,88	382,23	8
Administration	2 745,22	4 077,91	5 410,60	679,94	17
Arts et lettres	2 595,45	3 743,57	4 891,69	585,78	16
Autres	1 549,58	2 126,74	2 703,89	294,47	14

6. La répartition des ressources financières et des dépenses

Après avoir analysé séparément les différentes sources de revenus et de dépenses des étudiants selon leur niveau d'études, leur région de résidence ou leur champ d'études, nous allons jeter un coup d'oeil sur l'ensemble de ces revenus et des dépenses afin d'avoir une idée globale de la répartition et de leur importance dans le budget des étudiants. Ce chapitre sera divisé de la façon suivante:

- La répartition selon le niveau d'études.
- Comparaison entre les étudiants résidants et non-résidants.
- Comparaison entre les étudiants selon le sexe et le niveau d'études.

6.1 La répartition selon le niveau d'études

Le revenu brut d'un emploi d'été est la première source de revenu pour les étudiants du collégial et du 1er cycle à l'université. Pour les étudiants gradués, le revenu d'emploi durant l'année scolaire est au 1er rang. La contribution monétaire des parents est la dernière contribution d'importance pour l'ensemble des étudiants.

Concernant les autres types de ressource : contribution monétaire du conjoint, emprunt personnel, autres bourses et autres revenus, il y a très peu d'étudiants qui s'en prévalent (moins de 10% pour chaque type nommé). Cette faible proportion explique en partie pourquoi les coefficients de variation correspondants à ces types de ressource sont élevés.

En comparant les dépenses selon le niveau d'études de l'étudiant, il y a des différences dans la répartition entre les étudiants des niveaux collégial et universitaire. Au niveau collégial, les dépenses sont par ordre d'importance décroissante: la nourriture,

les loisirs, le transport, le logement, l'habillement, le matériel scolaire, les frais médicaux et soins personnels, et les frais de scolarité. Au niveau universitaire, les dépenses sont dans l'ordre suivant: le logement, la nourriture, les loisirs, le transport, les frais de scolarité, l'habillement, le matériel scolaire, les frais médicaux et soins personnels.

Cette différence dans la répartition des dépenses des étudiants des deux niveaux est due au mode de vie des étudiants. Au niveau collégial, la majorité des étudiants sont résidants, donc paient moins pour le logement, et les frais de scolarité sont négligeables. Tandis qu'au niveau universitaire, les frais de scolarité sont importants et une grande partie des étudiants sont non-résidants à cause de l'éloignement de leur institution par rapport à la résidence de leurs parents.

Tableau 6.1

Répartition des ressources* financières selon le niveau d'études

Ressource financière	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Revenu d'emploi d'été	1 284,18	3,7	910,37	4,2	1 944,52	6,2	1 654,93	12,8
Revenu d'emploi durant l'année scolaire	651,95	8,5	562,64	11,8	524,82	15,3	(3 115,46	19,3)
Contribution du conjoint	(296,86	23,1)	(124,69	38,0)	(562,70	32,3)	(786,60	37,5)
Contribution des parents	397,29	6,9	425,49	7,3	358,18	15,6	(280,11	40,11)
Prêts & bourses du SPBE	631,14	5,8	493,11	5,9	886,39	10,6	(672,67	17,7)
Emprunt personnel	130,99	12,9	87,04	14,2	(212,96	21,1)	(138,75	48,6)
Bourses autres que celles du SPBE	(120,65	37,0)	(21,74	31,6)	(155,37	80,9)	(1 385,41	25,7)
Toutes les ressources	3 937,37	3,1	3 885,28	3,7	5 233,08	5,5	9 670,53	7,6

* Incluant les étudiants dont la ressource financière est égale à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

Tableau 6.2

Répartition des dépenses*

selon le niveau d'études

Types de dépense	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Nourriture	697,39	4,3	507,33	5,8	916,56	7,2	1 881,56	9,8
Habillement	357,22	3,4	324,49	3,6	388,17	6,9	618,92	13,8
Frais médicaux - soins personnels	125,77	5,1	100,24	6,2	150,75	9,5	322,83	14,1
Logement	628,42	5,5	372,15	6,5	941,94	9,3	2 072,00	12,3
Loisirs	492,10	4,3	422,80	4,8	593,85	8,3	738,15	10,2
Frais de scolarité	254,96	5,3	84,19	6,8	548,73	6,7	495,51	6,4
Matériel scolaire	186,61	5,2	126,92	3,7	272,99	7,9	(409,12	35,6)
Transport	469,82	5,1	379,06	5,9	554,68	7,9	(1 203,56	35,6)
Toutes les dépenses	3 352,12	3,5	2 400,27	3,9	4 568,75	6,2	8 265,77	7,8

* Incluant les étudiants dont les dépenses sont égales à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

6.2 Comparaison entre les étudiants résidants et non-résidants

Comparaison selon les ressources financières

Les principales sources de revenu pour les étudiants non-résidants sont dans l'ordre décroissant: le revenu d'emploi d'été, les prêts et bourses du S.P.B.E. et la contribution monétaire des parents. Pour les étudiants résidants, le revenu d'emploi d'été et d'emploi durant l'année scolaire, la contribution monétaire des parents et l'aide financière du S.P.B.E. sont leurs principaux types de ressource financière.

Le total des revenus des étudiants non-résidants est plus grand que celui des étudiants résidants. Par contre, ils ont à débourser plus pour leurs frais de subsistance (nourriture et logement).

Comparaison selon les dépenses

Les non-résidants ont des dépenses plus élevées que les étudiants résidants, quel que soit le type de dépenses. En particulier, le logement et la nourriture sont les dépenses les plus importantes pour les non-résidants. Tandis que chez les étudiants résidants, les loisirs et les transports sont les dépenses les plus importantes.

Tableau 6.3

Répartition des ressources* financières des non-résidants selon le niveau d'études

Ressource-financière	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Revenu d'emploi d'été	1 424,57	5,4	876,08	7,4	1 830,95	7,2	(1 723,94	15,7)
Revenu d'emploi durant l'année scolaire	(649,70	16,9)	(589,83	34,6)	(426,44	22,3)	(2 457,42	23,6)
Contribution du conjoint	(718,63	26,3)	(373,85	38,2)	(94,23	36,7)	(1 116,83	42,4)
Contribution des parents	605,80	10,6	750,39	10,5	(553,70	19,3)	(162,15	61,0)
Prêts & bourses du SPBE	1 309,79	6,3	1 364,79	5,9	1 323,80	11,0	(920,40	18,9)
Emprunt personnel	(218,06	18,2)	(140,25	18,8)	(283,78	26,1)	(207,01	51,8)
Bourses autres que celles du SPBE	(135,77	20,3)	(35,42	28,0)	(28,60	34,9)	(1 393,55	24,0)
Toutes les ressources	4 879,18	4	3 864,59	6	5 225,42	6	8 097,10	9

* Incluant les étudiants dont la ressource financière est égale à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

Tableau 6.4

Répartition des ressources* financières des résidants selon le niveau d'études

Ressource financière	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Revenu d'emploi d'été	1 338,15	5,8	1 032,31	5,7	2 128,71	11,4	(2 485,76	17,3)
Revenu d'emploi durant l'année scolaire	603,78	9,3	544,39	8,7	(687,64	24,2)	(2 031,13	25,0)
Contribution du conjoint	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution des parents	323,22	10,6	354,94	11,6	(201,27	28,1)	(895,22	47,8)
Prêts & bourses du SPBE	224,41	13,7	178,39	15,2	(346,33	26,1)	(349,43	69,8)
Emprunt personnel	(75,95	23,3)	(61,06	20,2)	(121,65	48,8)	(7,15	98,1)
Bourses autres que celles du SPBE	(22,80	55,6)	(51,75	45,0)	(14,69	53,7)	(988,58	79,5)
Toutes les ressources	2 198,39	4	1 812,47	4	3 104,52	9	5 288,80	20

* Incluant les étudiants dont la ressource financière est égale à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

Tableau 6.5

Répartition des dépenses* des non-résidants selon le niveau d'études

Types de dépense	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Nourriture	1 199,35	4,6	1 007,10	7,5	1 259,59	6,7	1 844,60	9,6
Habillement	382,20	4,2	354,02	4,7	383,82	6,9	524,13	14,6
Frais médicaux - soins personnels	177,23	6,9	169,51	9,6	163,04	10,7	(312,03	20,4)
Logement	1 355,36	4,3	1 110,78	5,2	1 401,75	6,5	2 374,64	13,8
Loisirs	509,94	5,9	428,71	6,4	552,83	9,9	668,42	11,5
Frais de scolarité	379,51	4,4	128,98	11,4	573,93	4,1	459,74	6,[illegible]
Matériel scolaire	226,49	6,8	166,21	5,4	274,78	10,6	235,81	11,9
Transport	549,91	7,0	499,48	13,5	507,31	8,4	1 102,25	17,3)
Toutes les dépenses	4 879,18	3,9	3 864,59	6,0	5 225,42	5,6	8 097,10	9,1

* Incluant les étudiants dont les dépenses sont égales à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

Tableau 6.6

Répartition des dépenses* des résidants

selon le niveau d'études

Types de dépense	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Nourriture	333,33	6,4	291,33	6,8	421,98	14,1	(842,26	24,5)
Habillement	324,09	4,9	311,69	5,1	339,70	12,4	657,41	2,3
Frais médicaux - soins personnels	85,03	6,3	74,95	7,4	109,41	12,3	(153,78	19,1)
Logement	126,46	17,7	85,91	21,2	22,02	30,9	(476,83	44,5)
Loisirs	482,62	6,1	424,67	6,8	620,08	12,5	(911,23	23,3)
Frais de scolarité	187,27	13,2	71,49	11,4	494,06	16,9	507,38	9,7
Matériel scolaire	161,88	9,3	114,97	5,9	241,13	12,6	(1 074,29	68,7)
Transport	424,75	8,4	356,78	7,7	(563,16	19,8)	(1 337,44	31,7)
Toutes les dépenses	2 198,39	4,4	1 812,47	4,4	3 104,52	9,3	5 288,01	20,6

* Incluant les étudiants dont les dépenses sont égales à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

6.3 Comparaison entre les étudiants selon le sexe et le niveau d'études

Dans cette partie, nous voulons vérifier si la répartition et les montants des ressources et des dépenses sont les mêmes pour les garçons et les filles.

Comparaison des ressources financières

Au total, les garçons ont plus de ressources financières que les filles, soit des montants respectifs de 4 386,88 $ et 3 389,86 $ pour l'année 1980-1981. Cette différence est due principalement aux revenus provenants d'un emploi d'été et durant l'année scolaire dont les moyennes sont beaucoup plus élevées chez les garçons. Cet écart entre les étudiants de sexe différent diminue avec le niveau d'études.

L'ordre de répartition des ressources financières est différent d'un sexe à l'autre. Chez les garçons, la première ressource financière est le revenu d'emploi d'été (1 604,64 $) suivi de celui durant l'année scolaire (813,02 $), de l'aide financière du S.P.B.E. (629,09 $) et de la contribution monétaire des parents (369,08 $). Chez les filles, le revenu d'emploi d'été (899,00 $) est la première ressource financière suivi de l'aide financière du S.P.B.E. (634,39 $), du revenu d'emploi durant l'année scolaire (458,38 $) et de la contribution monétaire des parents (431,82 $).

Seule une petite minorité a des revenus provenant d'autres ressources: la contribution monétaire du conjoint, l'emprunt personnel et les bourses autres que celles du S.P.B.E. Ainsi, les coefficients de variation sont plus élevés pour ces variables.

Comparaison des dépenses

Annuellement, l'ensemble des dépenses s'élève à 3 713,58 $

pour les garçons et 2 909,52 $ pour les filles. Cette différence est importante pour les frais de transport. Les garçons ont des dépenses de l'ordre de 604,29 $ tandis que les filles ont des dépenses de 307,80 $, soit moitié moins que les garçcons.

Tous les types de dépenses subissent une augmentation avec le niveau d'études particulièrement pour la nourriture et le logement, les frais de scolarité et le matériel scolaire et chez les garçons, seulement les frais de transport augmentent aussi considérablement.

L'importance de chaque type de dépenses est variable selon le sexe de l'étudiant. Chez les garçons, le montant le plus élevé est pour la nourriture (773,74 $) et le logement (667,19 $), le transport (604,29 $), les loisirs (558,97 $), l'habillement (339,13 $), les frais de scolarité (277,44 $) et le matériel scolaire (202,81 $), et finalement les frais médicaux - soins personnels (126,32 $). Pour les filles, l'ordre est sensiblement le même sauf que les frais de transport sont moins importants que pour les loisirs et l'habillement comme c'était le cas avec les garçons.

Tableau 6.7

Répartition des ressources* financières pour les garçons selon le niveau d'études

Ressource financière	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Revenu d'emploi d'été	1 604,44	5	1 151,34	5	2 416,92	8	(1 854,71	16)
Revenu d'emploi durant l'année scolaire	813,02	12	(718,54	16)	(594,36	22)	(3 947,76	22)
Contribution du conjoint	(252,55	26)	(82,43	30)	(501,63	37)	(789,39	47)
Contribution des parents	369,08	9	392,02	9	(322,41	22)	(400,65	46)
Prêts & bourses du SPBE	629,09	8	537,53	6	790,31	15	(700,74	25)
Emprunt personnel	(168,54	16	(401,51	17)	(265,73	26)	(178,99	60)
Bourses autres que celles du SPBE	(149,28	52)	(15,51	27)	(249,33	91)	(1 333,06	29)
Toutes les ressources	4 386,88	4	3 351,80	4	5 553,90	6	10 405,96	10

* Incluant les étudiants dont les ressources financières sont égales à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

Tableau 6.8

Répartition des ressources* financières pour les filles selon le niveau d'études

Ressource financière	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Revenu d'emploi d'été	899,00	6	624,23	7	1 367,34	10	(1 429,97	22)
Revenu d'emploi durant l'année scolaire	458,38	11	377,55	12	(439,85	20)	(2 048,54	39)
Contribution du conjoint	(350,68	38)	(174,85	57)	(637,32	55)	(810,15	61)
Contribution des parents	431,82	11	465,23	12	(401,89	24)	(119,97	70)
Prêts & bourses du SPBE	634,39	9	4 404,74	9	1 003,79	15	(656,20	31)
Emprunt personnel	(85,86	21)	(53,11	24)	(148,48	33)	(86,76	52)
Bourses autres que celles du SPBE	(86,25	34)	(29,13	49)	(405,62	52)	(1 506,63	45)
Toutes les ressources	3 389,86	6	2 332,44	7	4 841,10	10	8 671,52	12

* Incluant les étudiants dont les ressources financières sont egales à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

Tableau 6.9

Répartition des dépenses* pour les garçons selon le niveau d'études

Types de dépense	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Nourriture	773,74	5	590,87	7	966,39	9	1 998,52	10
Habillement	339,13	4	298,77	5	381,03	8	614,52	13
Frais médicaux - soins personnels	126,32	6	105,04	8	138,28	11	(354,93	19)
Logement	667,19	7	438,09	8	924,21	13	2 073,51	11
Loisirs	558,97	5	515,66	5	606,25	10	835,55	13
Frais de scolarité	277,44	9	84,62	8	611,90	10	486,34	9
Matériel scolaire	202,81	8	125,73	4	304,83	11	547,38	6
Transport	604,29	6	496,83	7	690,23	13	(1 548,70	17)
Toutes les dépenses	3 713,38	4	2 799,40	5	4 746,73	7	9 238,50	10

* Incluant les étudiants dont les dépenses sont égales à zéro.

Note: Unes estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

Tableau 6,10

Répartition des dépenses* pour les filles

selon le niveau d'études

Types de dépense	Tous		Collégial		Université			
					1er cycle		2e & 3e cycles	
	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %	Moyenne	C.V. %
Nourriture	601,94	8	407,77	11	855,76	12	(1 672,24	19
Habillement	379,02	5	355,16	5	396,89	12	(632,37	27)
Frais médicaux - soins personnels	125,23	8	94,52	10	165,96	14	(289,08	19)
Logement	578,13	10	293,66	11	963,53	14	(2 022,60	25)
Loisirs	411,49	8	312,10	9	578,74	15	(617,96	13
Frais de scolarité	227,59	6	83,68	12	471,67	5	509,47	9
Matériel scolaire	167,03	6	128,34	6	234,15	11	229,22	9
Transport	307,80	9	238,70	12	389,29	16)	(769,56	24)
Toutes les dépenses	2 909,52	7	1 924,45	7	4 349,08	11	6 942,35	11

* Incluant les étudiants dont les dépenses sont égales à zéro.

Note: Une estimation est entre parenthèses lorsque le coefficient de variation est supérieur à 15%.

CONCLUSION

Les résultats des analyses de l'enquête sur le mode de vie des étudiants pour l'année 1980-81 nous permettent de tirer les conclusions suivantes.

L'emploi d'été constitue la principale source de revenu pour l'ensemble des étudiants. Cependant, la proportion d'étudiants ayant eu un emploi d'été varie avec le niveau d'études. Chez les étudiants de niveau collégial cette proportion varie aussi selon le lieu de résidence de l'étudiant durant l'année scolaire. Au niveau collégial, le nombre moyen de semaines travaillées estimé à partir de nos données est égal à celui exigé par le Service des prêts et bourses, soit 11 semaines. Par contre au niveau universitaire, le nombre moyen de semaines travaillées est de 12 semaines tandis que celui exigé par le Service des prêts et bourses est de 15 semaines tant au 1er cycle qu'aux 2^{e} et 3^{e} cycles. Cependant, on ne peut pas parler de disparités régionales relativement à la durée de l'emploi d'été. Le revenu provenant d'un emploi d'été varie selon le sexe de l'étudiant et son statut de dépendance vis-à-vis ses parents.

L'emploi durant l'année scolaire constitue de plus en plus une source de revenus pour les étudiants à temps plein du postsecondaire. Ce revenu d'un travail à temps partiel augmente avec le niveau d'études et particulièrement chez les étudiants des 2^{e} et 3^{e} cycles. Pour ces derniers, cette source de revenus

est autant sinon plus importante que le revenu provenant d'un emploi d'été. Encore une fois, il y a des disparités régionales dans les montants ainsi gagnés dépendamment de la proportion plus ou moins grande des étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire.

D'après notre enquête, une minorité d'étudiants bénéficient d'une contribution monétaire de leurs parents, soit 38%. Cette proportion varie avec le niveau d'étude de l'étudiant; 43% des étudiants de niveau collégial en reçoivent contre 11% seulement des étudiants des 2^{e} et 3^{e} cycles. La catégorie d'étudiants qui sont à la fois non-résidants et dépendants a la plus grande proportion d'étudiants bénéficiaires de cette contribution. Et, d'après nos résultats, ni les revenus des parents ni le nombre d'enfants dépendants ne peuvent expliquer le montant de la contribution monétaire des parents aux étudiants. Une très faible proportion d'étudiants reçoivent sous forme monétaire seulement la totalité de la contribution des parents calculée par le S.P.B.E.

Finalement, si on regarde globalement les revenus et les dépenses, on peut déterminer l'importance relative de chaque type de revenus et de chaque type de dépenses. L'importance relative de ces montants varie:

- *selon le niveau d'étude*

  Les étudiants du 2^{e} et 3^{e} cycles ont comme première source de revenus, l'emploi durant l'année scolaire et les universitaires ont des frais de scolarité plus importants que les collégiens.

- *selon la catégorie d'étudiants résidants ou non-résidants*

  L'aide financière du S.P.B.E. est plus importante que la contribution des parents pour les non-résidants. Les dépenses

en nourriture et log... sont les plus importantes pour les non-résidants tandis que les loisirs et les transports sont les dépenses les plus importantes pour les étudiants résidants.

- *selon le sexe de l'étudiant*

Chez les filles l'aide financière du S.P.B.E. est plus importante que le revenu d'un emploi durant l'année scolaire; les garçons ont des dépenses pour les transports qui sont deux fois plus élevées que celles des filles.

Cette série de résultats sur le mode de vie des étudiants et qui sont plus détaillés dans le texte ci-dessus, nous permettent d'apporter les recommandations suivantes.

RECOMMANDATIONS

A la lumière des résultats de l'enquête et des critères énoncés dans les documents relatifs à la demande des prêts et bourses du S.P.B.E., il serait peut-être réaliste de tenir compte des caractéristiques suivantes si jamais des modifications sur les critères du S.P.B.E. ont lieu.

Disparités régionales

Il semble qu'il y ait des régions qui soient défavorisées par rapport à d'autres sur la possibilité de trouver un emploi pour un étudiant. D'autres statistiques confirment aussi cette inégalité entre les régions pour le chômage dans la population active. Ainsi dans le calcul de la contribution minimale de l'étudiant, le nombre de semaines de disponibilité pour un emploi d'été devrait être variable dépendamment de la région de résidence de l'étudiant durant l'été en se basant sur les données disponibles (taux de chômage étudiant ou taux de chômage de la population active selon la région).

Quant au chapitre des dépenses, les régions exercent également leur influence. Les dépenses en logement, particulièrement, peuvent varier d'une région à l'autre. Cette constatation est confirmée par des données de Statistique Canada, qui donnent une augmentation des coûts à l'habitation différents entre deux villes comme Québec et Montréal: à Québec, cet indice augmente plus vite qu'à Montréal. Le S.P.B.E. dans ses règles d'attribution des prêts et bourses, mentionne que *le coût du logement est calculé*

selon les prix observés autour des établissements d'enseignement, mais en réalité les montants alloués en frais hebdomadaires de subsistance sont égaux pour tous les étudiants quelle que soit la région de leur institution d'enseignement.

Niveau d'études

D'après notre étude, la différence entre le mode de vie des étudiants gradués et ceux du premier cycle est plus marquée que celle entre le mode de vie des universitaires et celui des collégiens. Il serait donc plus logique de tenir compte du cycle d'études de l'étudiant lors de l'établissement des critères de base d'attribution des prêts et bourses que de son niveau d'études (collège-université).

Contribution monétaire des parents

Tel qu'affirmé par l'analyse décrite au chapitre 4, il n'y a pas de relation entre le revenu des parents et leur contribution monétaire à leurs enfants. Ainsi le fait de tenir compte des revenus des parents défavorise les étudiants dont les parents ont un revenu élevé. Nous recommandons que le calcul de la contribution monétaire des parents ne tienne plus compte des revenus de ceux-ci, lorsque ces revenus dépassent un certain seuil (qui sera un minimum), c'est-à-dire d'établir une contribution maximale de la part des parents. Ainsi, les étudiants dont les parents ont des revenus très bas ne seront pas non plus pénalisés.

BIBLIOGRAPHIE

Etude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire - résultats préliminaires, Service des études spéciales, Bureau de la statistique du Québec.

Règles d'attribution des prêts et bourses aux étudiants, Année scolaire 1980-1981, Service des prêts et bourses, Ministère de l'Education du Québec.

HULL, C. et N., *Statistical Package for Social Sciences*, 2e édition, 1975, Mc Graw Hill.

International Mathematical and Statistical Library, (I.M.S.L.) I.M.S.L. Inc., 1979.

LAFORGE, H., *Analyse multivariée et plans d'expérience*, Presses de l'Université Laval, 1976.

ANNEXE 1

Description de l'échantillon

Description des répondants de l'échantillon

Pour étudier le mode de vie des étudiants du postsecondaire, nous nous sommes basés sur un échantillon représentatif des étudiants du collégial et de l'université. Dans les pages suivantes, vous trouverez une description détaillée de ces personnes qui ont répondu au questionnaire relativement à leur milieu familial et à leur provenance. Les paramètres concernant les revenus, les contributions et les dépenses des étudiants ne se retrouvent pas dans ce texte étant donné qu'ils sont sujets à une étude plus approndie ci-dessus au niveau de la population étudiante du postsecondaire du Québec.

Description des répondants de l'échantillon

Parmi les répondants, 2 793 sont étudiants à plein temps et seuls ceux-ci ont été considérés pour l'étude sur le mode de vie des étudiants du postsecondaire.

D'après leur niveau d'études, ils sont répartis de la façon suivante; soit 2 168 au niveau collégial et 625 au niveau universitaire (482 au 1er cycle et 143 au 2e et 3e cycles). Mentionnons que 99% des étudiants sont citoyens canadiens et 93% ont toujours résidé au Québec. Voici quelques statistiques sur l'échantillon selon certaines variables.

Selon le sexe

55% sont des hommes et 45% sont des femmes.

Selon l'âge

L'âge varie entre 17 et 56 ans et l'âge moyen des répondants est de 20 ans.

Selon l'état civil

93% sont célibataires,
5% sont mariés,
2% autres (religieux, veufs, séparés ou divorcés, conjoints de droit commun).

Selon le nombre de personnes à charge

Seulement 2,4% des étudiants ont des personnes à charge variant de 1 à 4 personnes.

Selon le lieu de résidence durant l'année scolaire

52 % vivent chez leurs parents, tandis que
48 % n'y vivent pas. Parmi ces derniers, 72% donnent comme raison de l'éloignement du lieu de leurs études.

Répartition des étudiants de niveau collégial selon la région administrative de l'institution

		Nombre d'étudiants
1.	Bas Saint-Laurent – Gaspésie	241
2.	Saguenay – Lac Saint-Jean	247
3.	Québec	267
4.	Trois-Rivières	258
5.	Cantons de l'Est	208
6.	Montréal	384
7.	Outaouais	184
8.	Abitibi – Témiscamingue	185
9.	Côte-Nord	174
	TOTAL	2 168

Répartition des répondants universitaires selon l'institution

	Nombre d'étudiants
Université du Québec à Chicoutimi	75
Université du Québec à Trois-Rivières	49
Université du Québec à Rimouski	45
Université du Québec à Montréal	26
Centre d'études universitaires de l'Outaouais	21
Centre d'études universitaires du Nord-Ouest	11
Ecole de technologie supérieure	4
Institut national de recherche scientifique	3
Institut Armand Frappier	3
Ecole nationale d'administration publique	1
Sous-total	238
Université Laval	118
Université de Sherbrooke	78
Université de Montréal (Ecole de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe incluse)	41
Ecole polytechnique	9
Ecole des hautes études commerciales	7
Sous-total	56
Université d'Ottawa (Université St-Paul incluse)	56
Université de Carleton*	23
Université Concordia*	22
Université McGill*	11
Université Bishop's*	9

Répartition des répondants...

	Nombre d'étudiants
Ecole du Barreau du Québec à Montréal	3
Ecole du Barreau du Québec à Sherbrooke	2
Ecole du Barreau du Québec à Ottawa	2
Ecole du Barreau du Québec à Québec	1
Sous-total	8
Conservatoire d'art dramatique de Québec	3
Conservatoire d'art dramatique de Montréal	2
Sous-total	5
TOTAL	625

Notes: 1) Nous avons peu de répondants des universités anglophones. Il faut noter que les étudiants recevaient d'abord un questionnaire en français et devaient faire une demande pour en recevoir un en anglais.

2) Uniquement dans le cas de l'Université Mc Gill, ce sont eux qui envoyaient les questionnaires et faisaient les rappels, et non le B.S.Q.

Selon l'occupation du père

	Nombre d'étudiants
Ouvrier spécialisé, contremaître	395
Journalier, manoeuvre	387
Professionnel	278
Propriétaire de petit commerce	264
Gérant administrateur	236
Rentier, invalide	214
Décédé	206
Employé de bureau	139
Cultivateur, pêcheur	105
Préposé aux services publics	104
Technicien semi-professionnel	93
Ouvrier semi-spécialisé apprenti	84
Vendeur à la commission	83
Préposé aux services personnels	72
Maîtresse de maison	10
Etudiant	1
Sans réponse	123
TOTAL	2 793

Selon le revenu du père

	Nombre d'étudiants
25 000 $ & plus	515
20 000 $ - 24 999 $	405
15 000 $ - 19 999 $	386
10 000 $ - 14 999 $	365
6 000 $ - 9 999 $	166
4 000 $ - 5 999 $	54
2 000 $ - 3 999 $	33
< 2 000 $	19
Aucun	175
Ne sais pas	445
Sans réponse	230
TOTAL	2 793

Selon la scolarité du père

16 années & plus	314
13 - 15	276
10 - 12	584
8 - 9	513
0 - 7	918
Sans réponse	197
TOTAL	2 793

Selon l'occupation de la mère

	Nombre d'étudiants
Maîtresse de maison	1 728
Employée de bureau	209
Professionnelle	179
Préposée aux services personnels	148
Vendeuse à la commission	62
Décédée	59
Rentière, invalide	58
Journalière, manoeuvre	57
Technicienne semi-professionnelle	48
Propriétaire de petit commerce	42
Préposée aux services publics	38
Gérante administratrice	35
Etudiante	16
Ouvrière semi-spécialisée	14
Ouvrière spécialisée, contremaîtresse	12
Cultivatrice, pêcheuse	5
Sans réponse	83
TOTAL	2 793

Selon le revenu de la mère

	Nombre d'étudiants
25 000 $ & plus	45
20 000 $ - 24 999 $	85
15 000 $ - 19 999 $	92
10 000 $ - 14 999 $	203
6 000 $ - 9 999 $	204
4 000 $ - 5 999 $	158
2 000 $ - 3 999 $	122
< 2 000 $	165
Aucun	1 134
Ne sais pas	270
Sans réponse	316
TOTAL	2 793

Selon la scolarité de la mère

16 années & plus	126
13 - 15	296
10 - 12	829
8 - 9	571
0 - 7	836
Sans réponse	135
TOTAL	2 793

Proportion d'étudiants ayant sollicité une aide financière auprès du S.P.B.E. pour la présente année scolaire (1980-1981)

1 216	ont sollicité
1 557	n'ont pas sollicité
20	pas de réponse
2 793	TOTAL

Proportion d'étudiants ayant déjà reçu une aide financière du S.P.B.E.

1 103	en ont déjà reçu
1 659	n'en ont jamais reçu
31	pas de réponse
2 793	TOTAL

Proportion d'étudiants résidants et non-résidants

Au collégial:	634	résidants
	1 076	non-résidants
	458	non classifiés
	2 168	TOTAL
A l'université:	375	résidants
	168	non-résidants
	82	non classifiés
	625	TOTAL

Proportion d'étudiants indépendants et dépendants

Au collégial:	107	indépendants
	1 701	dépendants
	360	non classifiés
	2 168	TOTAL
A l'université:	305	indépendants
	256	dépendants
	64	non classifiés
	625	TOTAL

Proportion d'étudiants selon le champ d'études

	Nombre d'étudiants
Au collégial	
1. Sciences de la santé, pures & appliquées	384
2. Sciences humaines	374
3. Sciences de l'administration, arts	274
4. Techniques biologiques & physiques	535
5. Prof. humaines, administration, arts & lettres	517
6. Autres	50
7. Adultes	34
TOTAL	2 168
A l'université	
1. Sciences de la santé	48
2. Sciences pures	69
3. Sciences appliquées	98
4. Sciences humaines & sociales	124
5. Education	98
6. Administration	95
7. Arts & lettres	78
8. Autres	15
TOTAL	625

ANNEXE 2

Méthodes statistiques utilisées

1- Estimations des moyennes et des proportions

Pour l'étude du mode de vie des étudiants du postsecondaire, la population visée a été partitionnée en strates; chaque étudiant échantillonné appartient à une seule strate. Les étudiants appartenant à la même strate sont du même niveau d'études, de la même institution et du même champ d'études.

Avec l'utilisation des routines informatiques d'I.M.S.L. (International Mathematical and Statistical Librairies Inc.) modifiées[1], nous obtenons les estimations pour des moyennes et des proportions, l'intervalle de confiance a un niveau de 95% (niveau jugé par nous) et le coefficient de variation associé à cette estimation. Cette méthode d'estimation pondère les individus de l'échantillon selon l'importance de la strate dans la population étudiante à laquelle ils appartiennent. Ainsi, l'estimation pondérée aura comme conséquence que les estimations ne seront pas surestimées ou sous-estimées à cause des strates de différentes grandeurs et qu'elles seront exactes pour la population étudiante du postsecondaire du Québec.

2- L'analyse de variance

Cette technique est utile lorsqu'on veut expliquer la dispersion des valeurs d'une variable *dépendante* par d'autres variables dites *indépendantes*. Dans notre étude, les variables dépendantes sont: les revenus et les dépenses, et les variables indépendantes sont selon le cas: la région de résidence, le sexe de l'étudiant, son niveau d'études.

---

[1] Voir le document: Comment utiliser la librairie I.M.S.L. pour produire certaines estimations par Louise Bourque, Service des méthodes, B.S.Q., novembre 1981.

D'autre part, des tests statistiques nous permettent de comparer des moyennes deux à deux (moyenne des revenus par région ou par niveau d'études, etc.).

L'hypothèse nulle qui est testée est définie ainsi

exemple: H : les moyennes des revenus selon les régions sont égales entre elles.

Les deux tests utilisés sont:

LSD (Least significant difference) avec α = ,05 parce qu'il est le plus puissant mais le risque d'erreur si le nombre de moyennes comparées augmente.

Scheffé avec α = ,10 car c'est le plus conservateur et que les moyennes ne sont pas comparées seulement deux à deux mais toutes les possibilités de combinaison linéaire des moyennes des groupes sont examinées.

3- Fonction discriminante

Nous pouvons considérer notre échantillon d'étudiants en deux groupes:

1) Les étudiants ayant reçu une aide financière du S.P.B.E.
2) Les étudiants n'ayant par reçu cette aide financière.

Nous voulons savoir s'il y a des variables qui contribuent à distinguer statistiquement les deux groupes.

La fonction discriminante est une combinaison linéaire des variables telle que les coefficients associés à la variable pondèrent selon l'importance de la variable dans la discrimination des deux groupes.

Au départ, les variables sont considérées égales, i.e. on ne fait pas d'hypothèse a priori qu'une variable pourrait être plus importante qu'une autre. La fonction discriminante sera construite par étape, i.e. la première variable a être introduite dans la fonction sera celle qui contribuera le plus à la discriminination de la fonction et ainsi de suite. Les variables ne seront pas incluses dans la fonction si leur contribution est négligeable.

Lorsque la fonction est construite, nous pouvons la calculer pour chaque étudiant de l'échantillon et obtenir une valeur associée à l'étudiant. En calculant la moyenne de ces valeurs de chaque groupe, nous obtenons des centroïdes, lorsque ceux-ci sont différents (éloignés l'un de l'autre) notre fonction est bien discriminante. Une fonction donne une bonne discrimination si le wilk's lambda est petit (tend vers 0) et le coefficient de corrélation canonique est grand (tend vers 1).

4- La régression

Cette technique est utilisée lorsqu'on veut analyser la relation qu'il peut exister entre une variable dépendante et une ou plusieurs variables indépendantes. La relation si elle est significative sera une relation linéaire de la forme

$$Y \text{ (variable dépendante)} = A_1 X_1 + A_2 X_2 + \ldots A_n X_n + K \text{ (constante)}$$

X_i (variables indépendantes)

Les utilisations les plus importantes de la régression sont:

1) Trouver la meilleure équation linéaire de prédiction et d'évaluer la justesse de cette équation.

2) Evaluer la contribution d'une ou plusieurs variables spécifiée dans l'équation.
3) L'interprétation des relations entre les variables.

Dans notre étude, nous nous en servirons pour analyser la contribution monétaire des parents des étudiants (variable dépendante). Cette contribution peut être associée avec certaines variables telles que le revenu des parents, l'âge de l'étudiant, la scolarité des parents, etc. La régression nous indique l'importance de la relation qu'il peut exister entre elles et qu'elle est leur contribution dans l'explication de la variabilité de la variable dépendante.

L'hypothèse nulle qui sera vérifiée avec la régression est donc Ho = il n'y a pas de relation linéaire entre la contribution monétaire des parents et un ensemble de variables indépendantes.

ANNEXE 3

Le questionnaire

Ministère de l'Industrie
du Commerce et du Tourisme
Bureau de la statistique du Québec

ENQUÊTE SUR LE MODE DE VIE DES ÉTUDIANTS DU POSTSECONDAIRE

Nom — Corriger le nom ou l'adresse s'il y a lieu

Adresse: n° et rue C.P. ou R.R.

Ville, village, municipalité

Code postal

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Ces renseignements sont requis conformément à la Loi sur le Bureau de la statistique du Québec (L.R.Q., c. B-8), selon laquelle le Bureau de la statistique du Québec est tenu de respecter le caractère confidentiel des données recueillies.

1 **Retourner par la poste, à l'aide de l'enveloppe de retour affranchie, un exemplaire de ce questionnaire dans les 15 jours suivant la date de réception.**

2 **Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer à notre Bureau de Québec au numéro (418) 643-2664 ou à celui de Montréal à (514) 873-4722.**

Je déclare que les renseignements donnés dans le présent questionnaire sont, en autant que je sache, complets et exacts.

Signature:

. . . . . .

RESPONSABLE DU PROJET

Direction de la production statistique
Bureau de la statistique du Québec
710, place d'Youville, bureau 301,
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Nom du signataire (lettres moulées)

Prénom

Date a - m - j

N° de téléphone - -

123

English copies available on request

RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES

Inscrire les codes de réponse dans les cases prévues à cette fin.

1. Êtes-vous présentement inscrit à temps plein dans une institution d'enseignement postsecondaire?

oui . . . . . (1) non. . . . . (2) 1 ☐

Sinon, inscrire le code 2 dans la case de droite et retourner ce questionnaire sans répondre aux questions qui suivent.

2. Êtes-vous:

citoyen canadien? . . . . . (1)
immigrant reçu au Canada depuis moins d'un an? . . . . . (2)
immigrant reçu au Canada depuis plus d'un an? . . . . . (3)
citoyen d'un autre pays? . . . . (4) 2 ☐

3. Avez-vous toujours résidé au Québec?

oui . . . . . (1) non. . . . . (2) 3 ☐

Sinon, inscrire la date d'arrivée au Québec 4 [1][9][ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]
année mois jour

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

1. Date de naissance:

5 [1][9][ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]
année mois jour

2. État civil:

Célibataire . . . . . (1)
Marié(e) . . . . . (2)
Séparé(e) ou divorcé(e) . . . . . (3)
Veuf(ve) . . . . . (4)
Religieux(se) . . . . . (5)
Conjoint(e) de droit commun . (6) 6 ☐

3. Sexe:

Masculin . . . . . (1) Féminin . . . . . (2) 7 ☐

4. Personnes à charge:

oui . . . . . (1) non. . . . . (2) 8 ☐

Si oui, en indiquer le nombre:

Enfants 9 [ ][ ]
Autres (préciser) _____ 10 [ ][ ]

I RÉSIDENCE DES PARENTS ET DE L'ÉTUDIANT

On doit entendre par le terme "parents", le père et la mère ou les personnes qui en tiennent lieu.

1. Résidence des parents

Indiquer la municipalité et le comté du lieu de résidence de vos parents

Municipalité _____

Comté _____

À l'usage du Bureau seulement ▶ 11 ☐☐

2. Lieu de résidence au cours de la présente année scolaire

Demeurez-vous avec vos parents?

oui . . . . . (1) non. . . . . (2) 12 ☐

Si oui, passer à la question 3 de cette section.

Sinon,

a) En indiquer la raison

Moyens de transport inadéquats . . . . . (1)

Éloignement du lieu d'études. . . . . (2)

Autres (préciser) _____ (3) 13 ☐

b) Indiquer la municipalité et le comté de votre lieu de résidence

Municipalité _____

Comté _____

À l'usage du Bureau seulement ▶ 14 ☐☐

c) Indiquer le type d'habitation

Maison individuelle . . . . . (1)

Maison double (logements côte à côte) ou en rangée. . . . . (2)

Duplex (logements superposés) . . . . . (3)

Habitation à logements multiples . . . . . (4)

Chambre dans l'un des types d'habitation mentionnés ci-dessus . . . . . (5)

Résidence d'étudiant(e)s. . . . . (6)

Autres (préciser) _____ (7) 15 ☐

d) Combien de chambres à coucher compte votre appartement?
(Si vous habitez une chambre ou une résidence d'étudiant(e)s inscrivez 1). 16 ☐

e) Combien de personnes *(en vous incluant)* **y habitent?** 17 ☐☐

f) Combien de personnes *(en vous incluant)* **partagent les frais** *(loyer mensuel, chauffage, électricité, téléphone, etc.)?* 18 ☐☐

3. Lieu de résidence de l'été dernier

a) Indiquer votre lieu de résidence au cours de l'été dernier:

Résidence des parents *(voir question 1)* . . . . . (1)

Même résidence qu'au cours de l'année scolaire *(voir question 2)* . . . . . (2)

Autre (préciser) _____ (3) 19 ☐

b) Indiquer si, au cours de l'été dernier, vous avez défrayé les coûts d'un logement que vous n'habitiez pas

oui . . . . . (1) non. . . . . (2) 20 ☐

4. Résidence permanente

Indiquer votre lieu de résidence permanente:

Résidence des parents *(voir question 1)* . . . . . (1)

Même résidence qu'au cours de l'année scolaire *(voir question 2)* . . . . . (2) 21 ☐

Autre(préciser) . . . . . (3)

Municipalité . . . . . Comté . . . . . À l'usage du Bureau seulement ▶ 22 ☐☐

MILIEU FAMILIAL

1. Enfants à la charge des parents

Indiquer si des frères et soeurs sont à la charge de vos parents

oui . . . . . (1) non. . . . . (2) 23 ☐

Si oui, indiquer *(en vous excluant)* **combien sont:**

D'âge préscolaire	24 ☐
À la maternelle, à l'élémentaire ou au secondaire	25 ☐
Au collégial	26 ☐
À l'université, 1er cycle	27 ☐
2e ou 3e cycle	28 ☐
À la maison sans poursuivre d'études	29 ☐

2. Parents et conjoint

Indiquer l'occupation, le revenu de l'année 1980, le niveau de scolarité du père, de la mère et du conjoint *(selon les listes fournies ci-dessous).*

a) Occupation

Décédé(e) . . . . . (01)
Maîtresse de maison . . . . . (02)
Cultivateur, pêcheur . . . . . (03)
Journalier, manoeuvre . . . . . (04)
Ouvrier semi-spécialisé, apprenti . . . . . (05)
Ouvrier spécialisé, contremaître . . . . . (06)
Préposé aux services publics (pompier, policier, etc.) . . . . . (07)
Préposé(e) aux services personnels (taxi, hôtel, restaurant, salon de coiffure, conciergerie, etc.) . . . . . (08)
Vendeur(se) à commission, voyageur de commerce . . . . . (09)
Propriétaire de petit commerce ou d'industrie . . . . . (10)
Gérant, administrateur . . . . . (11)
Technicien(ne) semi-professionnel(le) . . . . . (12)
Professionnel(le) . . . . . (13)
Rentier(e), invalide . . . . . (14)
Employé(e) de bureau . . . . . (15)
Étudiant(e) . . . . . (16)

Occupation du père (ou de celui qui en tient lieu) . . . . . 30 ☐☐

Occupation de la mère (ou de celle qui en tient lieu) . . . . . 31 ☐☐

Occupation du conjoint(e) (marié(e) ou de droit commun) . . . . . 32 ☐☐

b) Revenu = salaire brut + revenu net *(avant déduction de l'impôt)* **provenant d'un travail à son propre compte + revenu de placements** *(avant déduction des frais d'administration)* **+ autres revenus** *(avant déduction de l'impôt)*

Aucun revenu . . . . . (01)	10 000 – 14 999 $ . . . . . (06)
Moins de 2 000 $ . . . . . (02)	15 000 – 19 999 $ . . . . . (07)
2 000 – 3 999 $ . . . . . (03)	20 000 – 24 999 $ . . . . . (08)
4 000 – 5 999 $ . . . . . (04)	25 000 $ et plus . . . . . (09)
6 000 – 9 999 $ . . . . . (05)	Ne sais pas . . . . . (10)

Revenu du père (ou de celui qui en tient lieu) . . . . . 33 ☐☐

Revenu de la mère (ou de celle qui en tient lieu) . . . . . 34 ☐☐

Revenu du conjoint(e) (marié(e) ou de droit commun) . . . . . 35 ☐☐

c) Années d'études complétées

0 à 7 années . . . . . (1)	13 à 15 années . . . . . (4)
8 à 9 années . . . . . (2)	16 années et plus . . . . . (5)
10 à 12 années . . . . . (3)	

Scolarité du père (ou de celui qui en tient lieu) . . . . . 36 ☐

Scolarité de la mère (ou de celle qui en tient lieu) . . . . . 37 ☐

Scolarité du conjoint(e) (marié(e) ou de droit commun) . . . . . 38 ☐

MILIEU SCOLAIRE

1. Niveau de scolarité

Indiquer votre niveau de scolarité:

Collégial:	**Université:**
Cours professionnel . . . . . (1)	1er cycle . . . . . (3)
Cours général . . . . . (2)	2e cycle . . . . . (4)
	3e cycle . . . . . (5)

39 ☐

2. Domaine d'études

Indiquer le code correspondant à votre domaine d'études dans la case appropriée, au bas du tableau.

Études collégiales

Secteur professionnel

- Techniques biologiques (programmes nos 110 à 199) (01)
- Techniques physiques (programmes nos 210 à 280) (02)
- Techniques humaines (programmes nos 310 à 395) (03)
- Techniques de l'administration (programmes nos 410 à 430) (04)
- Arts et lettres (programmes nos 510 à 620) (05)
- Hors D.E.C. (06)

Secteur général

- Sciences de la santé (programme nº 010) (07)
- Sciences pures et appliquées (programme nº 020) (08)
- Sciences humaines (programme nº 030) (09)
- Sciences de l'administration (programme nº 040) (10)
- Arts (programme nº 050) (11)
- Lettres (programme nº 060) (12)
- Hors D.E.C. (13)
- Autres (préciser) (14)

Études universitaires

Sciences de la santé

- Médecine (15)
- Sciences infirmières (16)
- Médecine dentaire (17)
- Pharmacie (18)
- Autres sciences de la santé (19)

Sciences pures

- Biologie (20)
- Biochimie (21)
- Chimie (22)
- Physique (23)
- Mathématiques (24)
- Autres sciences pures (25)

Sciences appliquées

- Architecture, urbanisme (26)
- Géodésie, foresterie et arpentage (27)
- Agriculture et alimentation (28)
- Informatique (29)
- Génie (30)
- Autres sciences appliquées (31)

Arts et lettres

- Lettres françaises (32)
- Lettres anglaises (33)
- Lettres (autres spécialités) (34)
- Beaux-arts (musique, arts visuels) (35)
- Autres (36)

Sciences humaines et sociales

- Histoire (37)
- Psychologie (38)
- Service social (39)
- Sciences religieuses et théologie (40)
- Géographie (41)
- Philosophie (42)
- Droit (43)
- Sociologie (44)
- Économique (45)
- Sciences politiques (46)
- Relations industrielles (47)
- Autres sciences humaines (48)

Sciences de l'administration

- Administration (49)
- Sciences comptables (50)
- Bibliothéconomie (51)
- Autres (52)

Sciences de l'éducation

- Enseignement (53)
- Sciences de l'activité physique (54)
- Orientation (55)
- Autres (56)

Baccalauréat général (57)

Autres (préciser) (58)

Domaine d'études 40 [ ][ ]

3. Si vous êtes étudiant du 1er cycle, avez-vous complété 90 crédits en vue de l'obtention d'un même diplôme universitaire?

oui . . . . . (1) non . . . . . (2) 41 ☐

4. Indiquer si vos études postsecondaires ont été poursuivies de façon continue *(ne pas considérer les vacances d'été)*

oui . . . . . (1) non . . . . . (2) 42 ☐

Si oui, passer à la section VI, question 1

Sinon,

a) Indiquer la raison de l'interruption de vos études

Raisons financières	(1)	Raisons de santé	(5)
Possibilité d'emploi	(2)	Vacances, voyage, etc.	(6)
Raisons familiales	(3)	Autres (préciser)	
Raisons d'ordre scolaire (notes insuffisantes, réorientation des études, etc.)	(4)		(7)

43 ☐

b) Pendant combien de mois avez-vous interrompu vos études? 44 ☐☐

PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS

1. Emploi d'été

a) Avez-vous occupé un emploi contre rémunération au cours de l'été 1980?

oui . . . . . (1) non . . . . . (2) 45 ☐

b) Sinon, pourquoi?

Raisons d'ordre scolaire	(1)	Travail sans rémunération dans l'entreprise familiale	(5)
Raisons de santé	(2)	Autres (préciser) :	
Aucune recherche d'emploi	(3)		(6)
Recherche d'emploi infructueuse	(4)		

46 ☐

c) Si oui, pendant combien de semaines? 47 ☐☐

d) Indiquer la moyenne des heures travaillées par semaine . . . . . 48 ☐☐

e) Indiquer la municipalité et le comté de votre lieu de travail

Municipalité

Comté

À l'usage du Bureau seulement ▶ 49 ☐☐

2. Emploi au cours de l'année scolaire

Avez-vous un emploi contre rémunération *(à temps plein ou à temps partiel)* **au cours de la présente année scolaire?**

oui . . . . . (1) non . . . . . (2) 50 ☐

3. Contribution des parents

A l'aide du code approprié, indiquer si vos parents *(ou ceux qui en tiennent lieu)* assument entièrement (1), partiellement (2) ou nullement (3) les dépenses suivantes:

Nourriture (incluant les repas au restaurant)	51 ☐
Habillement	52 ☐
Frais médicaux et soins personnels (coiffure, buanderie, assurance-vie, etc.)	53 ☐
Logement (incluant le loyer, le chauffage, l'électricité, le téléphone, etc.)	54 ☐
Loisirs (cinéma, voyages, lectures, tabac, etc.)	55 ☐
Frais de garderie	56 ☐
Frais de scolarité	57 ☐
Fournitures et matériel scolaires	58 ☐
Transport (automobile, métro, autobus, assurance-auto, plaque d'immatriculation, etc.)	59 ☐
Autres dépenses (préciser): _____	60 ☐

4. Avez-vous sollicité une aide financière auprès du Service des prêts et bourses aux étudiants (SPBE) pour la présente année scolaire?

oui .....(1) non .....(2) 61 ☐

5. Avez-vous déjà reçu une aide financière du Service des prêts et bourses aux étudiants (SPBE)?

oui .....(1) non .....(2) 62 ☐

6. Provenance des fonds

- **Donner une estimation de tous vos revenus pour la période du 1er juin 1980 au 31 mai 1981**
- **Inscrire "0" (zéro) aux postes où aucun revenu ne s'applique.**

Salaire brut provenant d'un emploi d'été	63	.00 $
Salaire brut durant l'année scolaire	64	.00 $
Contribution du conjoint(e) (marié(e) ou de droit commun)	65	.00 $
Contribution monétaire des parents (ou de ceux qui en tiennent lieu)	66	.00 $
Prêts et bourses du SPBE	67	.00 $
Emprunt personnel	68	.00 $
Bourses, autres que celles du SPBE	69	.00 $
Autres revenus (préciser): _____	70	.00 $
Ajouter: Épargnes des années précédentes utilisées au cours de l'année	71	.00 $
Total	72	.00 $

Note: Le **total** indiqué à cette question doit être égal au **total général** de la question 7.

7. Utilisation des fonds.

- **Donner une estimation de toutes vos dépenses, incluant celles des personnes à votre charge, pour la période du 1er juin 1980 au 31 mai 1981.**
- **Exclure les dépenses assumées par vos parents.**
- **Inscrire "0" (zéro) aux postes où aucune dépense n'est imputable.**
- **Compléter la colonne "Total des dépenses". Les deux premières colonnes servent à faciliter l'évaluation de vos dépenses de l'année.**

Dépenses		Dépenses au cours de l'été	Dépenses durant autres saisons	Total des dépenses
Nourriture (incluant les repas au restaurant)	73	,00 $	,00 $	,00 $
Habillement	74	,00 $	,00 $	,00 $
Frais médicaux et soins personnels (coiffure, buanderie, assurance vie, etc.)	75	,00 $	,00 $	,00 $
Logement (incluant le loyer, le chauffage, l'électricité, le téléphone, etc.)	76	,00 $	,00 $	,00 $
Loisirs (cinéma, voyages, lectures, tabac, etc.)	77	,00 $	,00 $	,00 $
Frais de garderie	78	,00 $	,00 $	,00 $
Frais de scolarité	79	,00 $	,00 $	,00 $
Fournitures et matériel scolaires	80	,00 $	,00 $	,00 $
Transport (automobile, métro, autobus, assurance-auto, plaque d'immatriculation, etc.)	81	,00 $	,00 $	,00 $
Autres dépenses (préciser) _____	82	,00 $	,00 $	,00 $
Total			83	,00 $
Ajouter : sommes épargnées au cours de l'année			84	,00 $
Total général			85	,00 $

COMMENTAIRES

Achevé d'imprimer à
Québec en janvier 1982, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec